



Diagnostic des filières pêche et aquaculture en Pays de Brest



Pêche professionnelle

Conchyliculture

Filière algues



Sommaire

1. Pêche professionnelle.....	3
1.1. Schéma de la filière pêche en Pays de Brest.....	4
1.2. Activités et outils de production	4
1.3. Commercialisation des produits : un marché de proximité à forte valeur ajoutée.....	8
1.4. Des démarches de qualité et d'innovation engagées	10
1.5. Transmission, maintien, gestion durable et valorisation des activités.....	12
2. Conchyliculture	14
2.1. Schéma de la filière aquaculture en Pays de Brest	15
2.2. Activités de production.....	15
2.3. Commercialisation : prédominance de la vente directe	18
2.4. Aquaculture nouvelle : innovation et expérimentation	19
2.5. Transmission, maintien-gestion durable et valorisation des activités	21
3. Algues.....	23
3.1. Vue d'ensemble de la filière algues	23
3.2. La récolte d'algues en amont de la filière	24
3.3. Les activités de transformation au centre de la filière.....	27
3.4. La commercialisation en aval de la filière	30
3.5. Structures et activités supports de la filière	30
Synthèse AFOM & Enjeux.....	32
Annexes.....	40

1. Pêche professionnelle

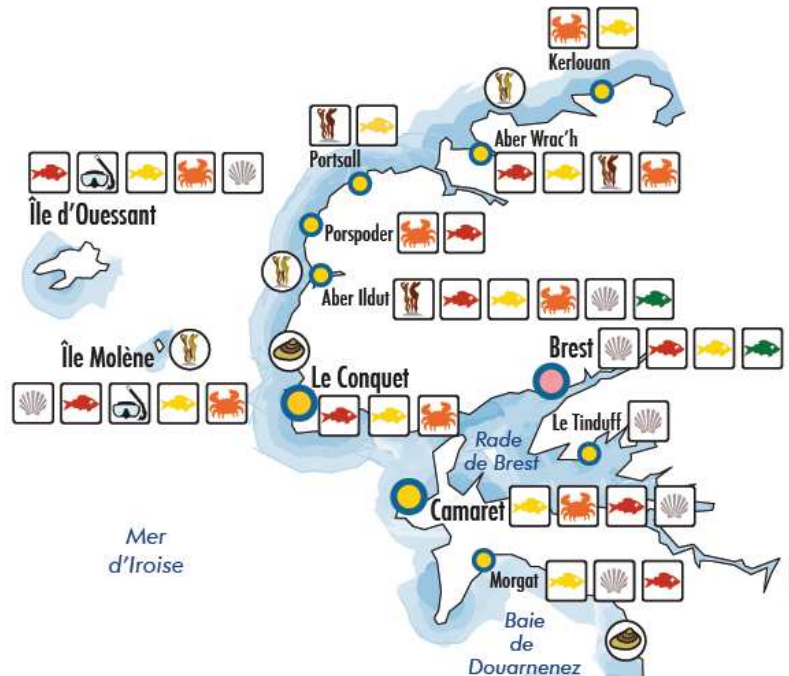
Des pratiques différenciées au service d'une diversité de métiers

144 navires armés¹

17 installations portuaires

710 emplois² :

- ✓ 435 pêcheurs
- ✓ 198 transformateurs
- ✓ 40 poissonniers
- ✓ 37 mareyeurs



Goémonier	Hall à marée
Dragueur	Port de débarquement
Chalutier langoustinier	Port de débarquement secondaire
Chalutier hauturier	Thonier sennear
Bolincheur	Plongeur
Ligneur / Palangrier	Pêcheur à pied
Fileyeur	Récoltant d'algues de rives
Sennear danois	
Caseyeur	

Source : Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère

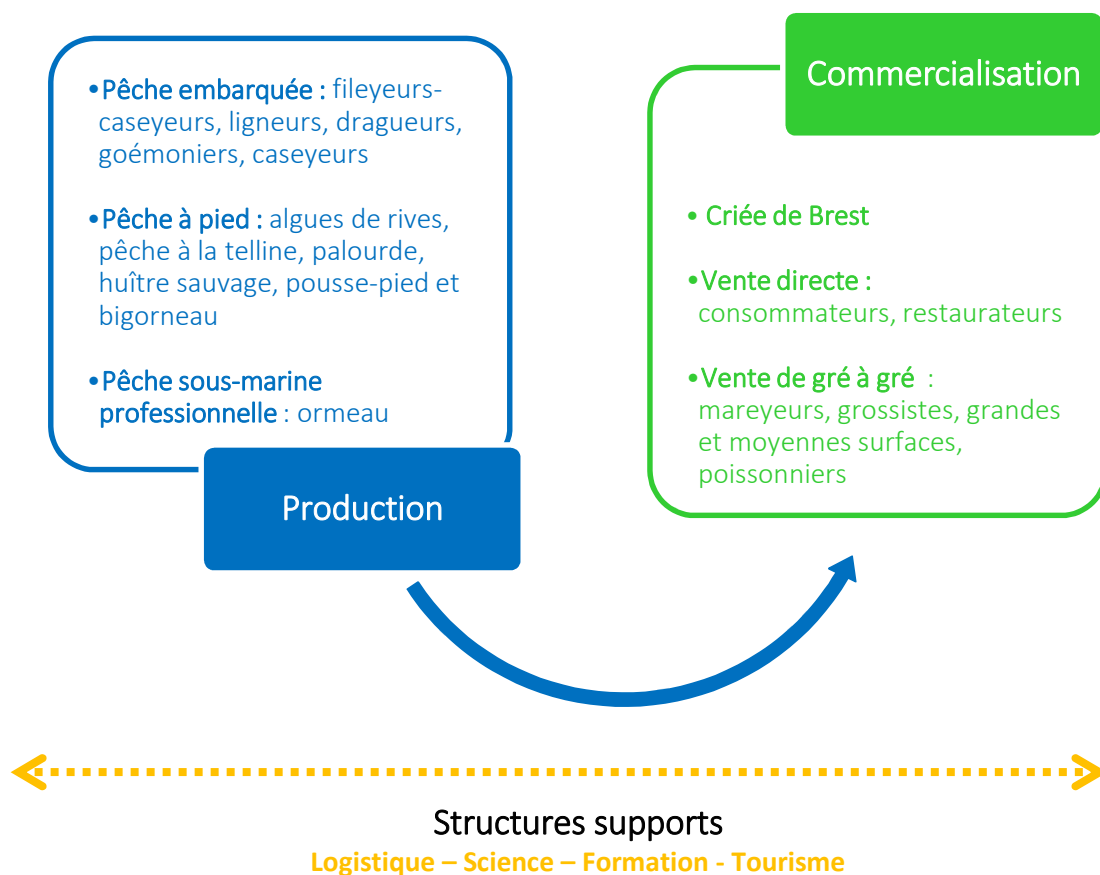
Riche d'une multitude de savoir-faire et constituée d'une diversité de métiers différents marqués par la saisonnalité des pratiques, la pêche participe à l'identité, à la culture et à l'économie du Pays de Brest. Si la plupart des pêcheurs utilisent une embarcation, d'autres pratiquent leur activité à pied sur l'estran, à la recherche de coquillages, ou d'algues. Le Pays de Brest a également vu s'implanter des concessions aquacoles qui soutiennent l'activité économique.

Malgré une situation difficile (interdiction de la pêche à la coquille Saint Jacques, faible attractivité des métiers...), l'intérêt sociologique de la filière pêche ne doit pas être sous-estimé. En outre, c'est une activité maritime qui est source d'attractivité et de développement (touristique notamment) pour les communes littorales.

¹ DDTM 29, Données 2014 (Quartiers maritimes de Brest et Camaret)

² DDTM 29-CCI Brest, Données 2014

1.1. Schéma de la filière pêche en Pays de Brest



1.2. Activités et outils de production

Activité présente sur l'ensemble du littoral, la pêche en Pays de Brest se distingue par ses produits de haute qualité, la diversité de ses métiers et des pratiques de pêche à pied et de pêche embarquée. Cette dernière est principalement tournée vers la petite pêche et la pêche côtière (71% des marins³).

Nombre de navires armés et répartition des marins par genre de navigation

	Petite pêche ⁴	%29	Pêche côtière ⁵	%29	Pêche à pied (algues de rives)	%29
Nombre de navires armés	134	30%	10	13%	-	-
Emplois	253 marins	25%	68 marins	17%	16 récoltants professionnels	43%

Source : DDTM 29, Chiffres clés 2014 des quartiers maritimes de Brest et Camaret

³ Marins des quartiers maritimes de Brest et Camaret, DDTM 29, *La pêche en Finistère - chiffres 2014*.

⁴ Petite pêche : navigation de pêche pratiquée par tout navire ne s'absentant du port que pour une durée inférieure ou égale à 24 heures.

⁵ Pêche côtière : navigation de pêche pratiquée par tout navire ne s'absentant du port que pour une durée inférieure ou égale à 96 heures mais supérieure à 24 heures.

Navires actifs par tranche de longueur

	L<12 mètres	%29	12>=L>16 mètres	%29
Nombre	137	33%	12	13%
Tonnage (UMS)	953	36%	451	12%

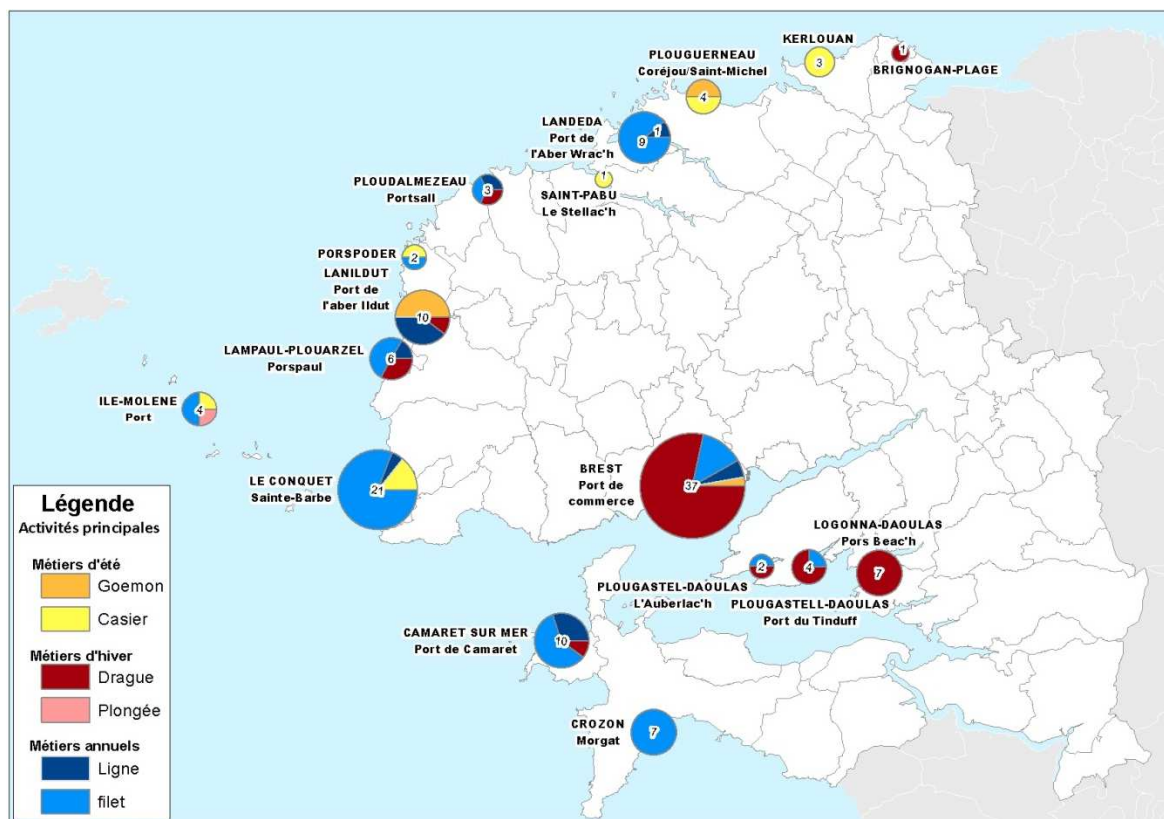
Source : DDTM 29, Chiffres clés 2014 des quartiers maritimes de Brest et Camaret

1.2.1. La pêche embarquée : une pêche artisanale et diversifiée

La pêche professionnelle embarquée rassemble une grande majorité des pêcheurs en Pays de Brest qui pratiquent **des techniques de pêche très diversifiées**. Certains métiers sont très représentés comme les fileyeurs, ligneurs-palangriers, caseyeurs ou goémoniers. Soumis à des rythmes saisonniers suivant les pêches, certains professionnels pratiquent plusieurs métiers (dragueurs/goémoniers...). La présence d'espèces nobles telles que la lotte, le bar et le lieu jaune, attirés par les conditions hydrodynamiques, explique l'importance des métiers de la palangre et du filet dans le Pays de Brest.

Les produits de la pêche peuvent être débarqués dans 6 points principaux (Plouguerneau, Aber Wrac'h-Landéda, Portsall-Ploudalmézeau, Le Conquet, Brest et Camaret) et **14 autres points secondaires** (cf. carte ci-dessous).

La pêche en Pays de Brest (nombre de navires par type de pêche)



Source : CDPMEM 29, 2015 – Traitement Pôle métropolitain du Pays de Brest

La pêche coquillère, un métier hivernal très réglementé

Les espèces coquillères sont pêchées par dragage⁶. Activité saisonnière, cette pêche vise les espèces de bivalves telles que la **coquille Saint Jacques**, la **praire**, et dans une moindre mesure, le **pétoncle noir** et l'**huître plate**. Bon nombre de professionnels la pratiquent l'hiver avant de retourner au goémon ou au filet l'été.

Cette activité est très présente en Iroise et en Rade de Brest (42 licences de pêche à la coquille Saint Jacques ont été délivrées par le Comité Régional de la Pêche Maritime et des Elevages Marins (CRPMEM Bretagne) pour la période 2015/16 en Rade de Brest) à travers :

- **La pêche à la coquille Saint Jacques.** Néanmoins, en raison d'une contamination phytoplanctonique (toxines amnésiantes), la pêche de la coquille Saint Jacques a été interdite, en 2014 et 2015, en Rade de Brest et fermée sur le gisement de Camaret, compromettant ainsi la saison 2014-2015. Les coquilliers se reportent ainsi sur les pêches à la praire et au pétoncle. Certains de ces pêcheurs, également goémoniers, ont ainsi subi une double crise durant cette saison, les algues ayant été mises à mal par les tempêtes de l'hiver 2014.
- **Les gisements de praires** (Moulin Mer, Sillon des anglais, Banc du Capelan, Banc du Poulmic, Banc du Bindy, Banc de Rostiviec, Banc de Rozegat) font l'objet d'un suivi périodique tous les 4 ans par les professionnels, afin de contrôler leur évolution et d'adapter les efforts de pêche en conséquence.

En 1983, les marins-pêcheurs ont créé **l'écloserie du Tinduff**, à Plougastel-Daoulas, afin d'assurer la production de larves et de post-larves de Saint Jacques. La totalité du naissain produit est destiné aux opérations de repeuplement et de soutien du stock menées dans différentes zones de pêche (de Granville à la Rochelle), dans le cadre d'opérations d'aménagement de pêcheries :

- **10 millions de naissains sont produits par an dont 3 millions semés en Rade de Brest⁷.**
- En fonction des années, **les coquilles issues de semis peuvent représenter de 30 à 60 % des coquilles pêchées en Rade de Brest.** Elles constituent ainsi une part importante de la pêcherie et participent à la reproduction de l'ensemble du gisement.
- L'écloserie travaille actuellement sur une autre espèce : **le pétoncle noir**. Ceci dans l'optique de répondre aux besoins de diversification de la pêcherie et soutenir les pêcheurs face à la fermeture de la pêche à la coquille Saint Jacques.

La pêche de poissons

La pêche de poissons est pratiquée tout le long du littoral, par :

- **Les fileyeurs.** Ce métier comprend une grande diversité de filets. Les espèces privilégiées par la plupart des fileyeurs sont la lotte (ou baudroie), le turbot, la raie, le lieu, le bar, le rouget et la barbue qui se pêchent au filet dit « à grande maille ». Sur les 53 navires⁸ qui pratiquent le métier du filet en Pays de Brest près de la moitié se situe en Pays d'Iroise (dont 17 au Conquet) et pratiquent également la pêche aux casiers.
- **Les ligneurs-palangriers.** Les conditions hydrodynamiques (courant, houle, marée) de la zone Iroise sont particulièrement favorables à la présence d'espèces nobles, telles que le bar et le lieu jaune. 13 ligneurs sont immatriculés en Pays de Brest et partagés entre les ports de Camaret, Brest, Lanildut et Plouguerneau.

⁶ Les dragues sont constituées d'un sac en filet, ou « panier » en métal, remorqué sur le fond au moyen d'une armature rigide. La partie inférieure est munie d'une lame servant de racloir ou de dents qui s'enfoncent dans le substrat.

⁷ CDPMEM 29: <http://www.comitedespeches-finistere.fr/nos-projets-territoriaux/ecloserie-du-tinduff>

⁸ CDPMEM 29, 2015

La pêche aux casiers

Les petits caseyeurs (les plus nombreux en Mer d'Iroise) travaillent à la côte et recherchent plusieurs espèces en fonction de leur abondance saisonnière (crabes, homards, langoustes, araignées).

En Pays de Brest, ils sont près de 11 caseyeurs⁹ à travailler le long des côtes de Landunvez au Conquet, autour de l'archipel de Molène, et entre la pointe de Pen-Hir à Camaret-sur-mer) et le Cap de la Chèvre en presqu'île de Crozon.

La pêche embarquée des algues

Une des spécificités du Pays de Brest est la pratique de la pêche aux algues, par bateaux avec des engins de pêche :

- Les « scoubidous » (crochet torsadé qui plonge dans l'eau et décroche les laminaires) pour la récolte de l'algue *Laminaria digitata*,
- Le peigne norvégien pour la *Laminaria hyperborea*. Technique apparue en 1995 en Mer d'Iroise : le Parc Naturel Marin d'Iroise travaille avec les professionnels sur l'impact du peigne norvégien sur le champ d'algues molénaï.

Le Nord Finistère détient le quasi-monopole de la récolte des algues marines les professionnels opèrent au large des côtes de Plouarzel à Porspoder, dans l'archipel de Molène :

- Le champ d'algues molénaï est le plus vaste d'Europe (10 000 ha) et représente un enjeu de production important pour les professionnels.
- Lanildut est le premier port européen de débarquement du goémon avec près de 40 000 tonnes d'algues (laminaires) débarquées chaque années (80% de la production française).
- 27 navires goémoniers¹⁰ sont immatriculés dans le quartier maritime de Brest (80% de la flotte du Finistère).

1.2.2. La pêche à pied sur l'estran

Outre la pratique de la pêche embarquée, qui génère la plupart des emplois liés à la pêche en Pays de Brest, il existe une activité non négligeable de pêche à pied qui s'exerce sur l'estran. Elle réunit plusieurs dizaines de professionnels et des centaines de pratiquants occasionnels ou de loisirs.

Cette pratique comprend :

- **La pêche à la palourde, qui est prépondérante** : 12,5 tonnes de récoltes ont été déclarées sur la saison 2014-15¹¹.
- **L'huître sauvage**. Cette pêche à pied se pratique en Rade de Brest sur les gisements de Landrevez (Baie de Lanveur-Loperhet) et du Prioldy (ria du Faou – Rosnoën). 16 tonnes ont été récoltées en 2013-14 contre 8,7 tonnes en 2014-2015¹².
- **La récolte d'algues de rive** sur les secteurs de la Mer d'Iroise et des Abers est une pratique ancestrale en Finistère nord (XVI^e siècle) qui ne cesse d'évoluer en fonction de l'utilisation croissante des algues dans différents domaines. La collecte des fucales et du goémon noir a longtemps été considérée comme une activité d'appoint par la population locale. Le statut des ramasseurs est en cours de professionnalisation (16 professionnels en Pays de Brest, 23 URSAFF et 300 TESA) et représente un volume de près de 2 300 tonnes par an¹³.
- **La pêche à la telline**. Activité récente en Pays de Brest (années 1980), les qualités culinaires de ce bivalve sont reconnues sur le marché alimentaire français et suscitent même une demande soutenue en Espagne. Récoltée à l'aide d'une drague à main équipée d'un harnais, elle se pratique à marée basse sur la plage des Blancs Sablons au Conquet (gisement ouvert quelques

⁹ CDPMEM29, 2015.

¹⁰ DDTM29, Source : *La pêche en Finistère - Chiffres 2014*.

¹¹ DDTM29.

¹² DDTM29.

¹³ IFREMER, DDTM 29 et CDPMEM 29, 2014 – étude algues CCI Brest.

jours par an, généralement avant les fêtes de fin d'année) et sur le gisement de Douarnenez-Camaret, entre la pointe du grand Gouin et l'anse du Ris.

- ⇒ A l'instar de la pêche coquillère, la pêche à pied reste dépendante de la qualité des eaux littorales. Elles sont régulièrement soumises à des périodes d'interdiction lors des épisodes de bloom (prolifération) phytoplanctoniques toxiques, ou lors des pollutions bactériologiques de l'eau.
- ⇒ Les professionnels rencontrent par ailleurs une concurrence sur les gisements de la part des pêcheurs de loisirs.

1.2.3. Pêche sous-marine professionnelle : un métier peu répandu, dédié à l'ormeau

La pêche professionnelle en plongée est très limitée en Pays de Brest et se concentre exclusivement sur l'ormeau. Cette pêche est pratiquée en bouteille, de septembre à avril, par deux plongeurs à partir du même navire qui exploitent le gisement d'ormeaux de l'île de Molène.

- ⇒ En termes de ventes, l'ormeau est un coquillage haut de gamme très prisé pour la finesse de sa chair. En 2015, le prix moyen de l'ormeau vendu sous la criée de Brest était de 25 € le kilo.

1.3. Commercialisation des produits : un marché de proximité à forte valeur ajoutée

Les stratégies de vente des producteurs se séparent en trois grands ensembles : la vente sous criée, la vente de gré à gré et la vente directe.

En 2013, les produits de la pêche fraîche débarqués dans le quartier maritime de Brest peuvent être évalués à 4 407 tonnes¹⁴ dont 1 575 tonnes à la criée de Brest. Ainsi, 65% du tonnage débarqué en pêche fraîche sur les ports brestois ne transite pas par la criée de Brest. En cause : la spécificité des pratiques du territoire (crustacés, pêche coquillère...), pour lesquelles les professionnels se tournent généralement vers les ventes directes et de gré à gré. Néanmoins, la nouvelle criée (cf. partie 2.2.4) permettra de développer son activité (en accueillant notamment de nouvelles espèces).

Productions vendues sous la criée de Brest : un fort impact sur l'économie et la vie locale

La criée de Brest est un équipement majeur du territoire pour maintenir nos capacités de pêche, valoriser nos produits et réorganiser les flux car elle permet d'assurer la traçabilité, la qualité et le contrôle des débarquements (pour les espèces sous quotas telles que la lotte et le lieu) notamment pour les petits navires.

Activité de la criée de Brest en 2014

	Volume (tonnes)		Valeur (milliers €)		Prix moyen (€/kg)	
	2014	2014/2013	2014	2014/2013	2014	2014/2013
Brest	1 474	-6%	6 981	-8%	4,74	-2%
Finistère	55 549	-6%	161 857	-7%	2.91	+3%

Source : CCI du Finistère – mars 2015

¹⁴ DDTM29, chiffres 2013, Monographie des pêches maritimes et des cultures marines du Finistère.

Même si les résultats de 2014 sont en retrait par rapport à 2013 (la pêche a en effet été marquée par les tempêtes de l'hiver 2013/2014¹⁵), ils se maintiennent parmi les meilleurs enregistrés par la place portuaire. Par ailleurs, la criée de Brest se distingue par :

- **Sa spécificité en matière de coquillages et crustacés** : chaque année, près de 300 tonnes de coquillages à forte valeur (coquilles Saint Jacques, praires, pétoncles noirs et huîtres) et 200 tonnes de crustacés (dont 23 de homard) sont traités.
- **L'hétérogénéité des débarquements directs** de la pêche côtière. Les débarquements de lotte sont majoritaires (tonnage), viennent ensuite le tourteau, l'araignée de mer, le turbot et la langouste.
- **Le dynamisme de ses ventes à travers son système de vente à distance** qui représente près de 90% du chiffre d'affaires (à l'instar de Roscoff). Par ailleurs, **son prix moyen** (4.74€/kg) est pratiquement 2 fois supérieur à la moyenne départementale car les produits débarqués en criée de Brest sont à forte valeur (poissons de ligne, de filet, ainsi que des coquillages).
Un service de ramassage pour les ports situés à proximité n'ayant pas accès directement aux structures de la halle basée à Brest. Un ramassage journalier a été mis en place pour les ports du Conquet (7 navires concernés¹⁶) et de l'Aber Wrac'h (12 navires¹⁷). Si la criée a le monopole de la proximité, elle est soumise à une concurrence géographique d'autres ports tels que Concarneau ou Saint-Guénolé qui permettent d'écouler des produits spécifiques (sardines, lieu jaune...). A noter que les produits issus de la collecte interportuaire représentent près de 50% de l'activité de la criée.
- **Ses 10 emplois directs** (employés de criée) auxquels il faut ajouter les emplois indirects (employés de marée, transporteurs, transformateurs, comptables, mécaniciens, avitailleurs...) et ceux liés aux autres activités du port (industrie, commerce, transport maritime...).
- **Ses acheteurs agréés, qui sont majoritairement** :
 - Des **mareyeurs** (37 sous la criée de Brest¹⁸) qui constituent le maillon de la filière entre l'offre des pêcheurs et la demande des distributeurs, des grossistes, des restaurateurs ou des poissonniers. Au sein de leurs ateliers, situés sous la criée, ils assurent la première transformation (nettoyage, tri, éviscération, pelage, filetage...) et le conditionnement du poisson pour une expédition rapide vers la grande distribution et les grands centres de consommation (Rennes, Nantes, région parisienne, Espagne...).
 - **Les poissonniers** : 21 professionnels possèdent un agrément sous la criée de Brest afin de s'y approvisionner directement

Les ventes directes et de gré à gré

Ce type de marché s'applique pour les ventes hors criée, c'est-à-dire :

- **En direct**, au détail, auprès des consommateurs et des restaurateurs. Cette vente peut prendre différentes formes : à l'atelier, sur le port, sur les marchés, dans un local, la livraison à des particuliers... Ce type de commercialisation permet de valoriser et d'élargir la connaissance des espèces côtières par un ensemble plus large de consommateurs locaux (populations locales et touristes).
- **De gré à gré** auprès de professionnels (mareyeurs, grossistes, grandes et moyennes surfaces, poissonniers...) qui se chargent de trouver leurs propres acheteurs.

¹⁵ Les pêcheurs n'ont pas pu travailler en janvier, février et mars 2014.

¹⁶ Criée de Brest, entretien janvier 2016.

¹⁷ Cf. supra.

¹⁸ DDTM 29-CCI Brest, données 2014.

Les ventes directes et de gré à gré concernent essentiellement :

- **Les ports secondaires du Pays de Brest** (Abers Ildut, Benoît et Wrac'h, Lampaul-Plouarzel, Plouguerneau, Kerlouan) **et le port du Conquet** en raison des débarquements de quantités modestes dans ces ports et de leur éloignement géographique de la criée de Brest.
- **Certaines pêches d'espèces** dont le circuit de vente ne passe pas par la criée telles que **les algues marines**.

⇒ *Les ventes directes représentent un coût de mise en place élevé lié notamment au respect des règles sanitaires sécuritaires et législatives (quantité limitée et périmètre géographique contraint) et de communication.*

1.4. Des démarches de qualité et d'innovation engagées

Face aux enjeux de développement des pratiques durables¹⁹, des démarches de qualité et des actions pilotes émergent, reflètent le dynamisme des acteurs locaux, afin de pérenniser l'avenir de la filière pêche en matière de :

Gestion environnementale, à travers :

- **Les contrats de développement durable** (mis en place avec le CDPMEM 29 et le Parc Naturel Marin d'Iroise-PNMI) pour les pêcheurs professionnels, travaillant dans le périmètre du Parc marin d'Iroise, afin d'encourager les bonnes pratiques qui vont au-delà de la réglementation²⁰, telles que l'augmentation de la taille du maillage des filets afin de favoriser la sélectivité ou la participation à des formations anti-pollution.
- **Le nouvel outil de gestion de la pêcherie aux algues hyperborea** : mis en place en mai 2015 et utilisé par les 35 goémoniers bretons réunis au sein du CRPMEM de Bretagne (dont 27 immatriculés en Pays de Brest), en partenariat rapproché avec l'Ifremer²¹ et le PNMI. Cet outil s'appuie sur une meilleure connaissance de l'activité goémonière (géolocalisation) et des champs d'algues. Il permettra de coupler les données de biomasse et données d'activité avec précision afin de renforcer la gestion durable de cette ressource.
- **Les nouveaux systèmes de gestion pour les laminaria digitata et hyperborea** : le CDPMEM29 et l'IRFEMER ont mis en place un nouveau zonage d'exploitation et des capacités de tonnage par zone (définie suivant les capacités antérieures) :
 - Hyperborea : la jachère passe de 5 ans à 3 ans et un nouveau carroyage est mis sur pied.
 - Digitata : 9 zones de pêches ont été définies et chaque pêcheur peut exploiter une ou deux zones.
- **Le système d'informations de pêche VALPENA** : outil développé par les comités des pêches permettant de cartographier finement l'activité de pêche embarquée et de pêche à pied et de voir leur évolution.
- **Le programme DECIDER lancé par l'AGLIA (Association du Grand Littoral Atlantique)** sur l'impact des engins de la pêche à la drague, en Rade de Brest, sur le maërl visant à hiérarchiser les effets par type d'engins et mettre en place des mesures spécifiques dans les zones Natura 2000.

¹⁹ Pratiques durables : pratiques encadrées qui répondent à des impératifs en matière de gestion environnementale (maintien d'une biomasse exploitables, respect des habitats...).

²⁰ En fonction du niveau de contrainte, des indemnités sont versées de façon temporaire aux navires volontaires.

²¹ L'IFREMER a étudié l'exploitation des ressources sur les cinq dernières années et a mobilisé l'ensemble des données disponibles pour évaluer au mieux la biomasse exploitable. Ces données peuvent être superposées aux données d'activité des navires qui sont tous équipés volontairement de balises de géolocalisation.

Innovations techniques et technologiques

- **La nouvelle criée de Brest** (inaugurée en octobre 2015), unique criée du Pays de Brest, conçue pour faciliter les opérations de débarquement des produits jusqu'à l'expédition des lots vendus. D'une surface de 2.500 m² (1 200 m² pour les anciens locaux), cet équipement de pointe a été conçu pour un volume de 2.500 tonnes par an (1 000 tonnes précédemment). L'offre de services a été développée afin de répondre aux attentes des 120 bateaux et 50 acheteurs réguliers : conformité aux dernières normes sanitaires, meilleures conditions de sécurité et de travail et une zone de chalandise élargie. Elle dispose ainsi d'un ensemble d'équipements pour garantir des produits de qualité à travers :
 - Une capacité élargie de stockage et traitement des produits de la mer et permettent une plus grande périodicité des ventes : une unité de lavage et de stockage des bacs de criée, pour 8.000 bacs, une unité de réception et de stockage des produits bruts, soit 25 à 30 tonnes de poisson (10 de crustacés et 10 de coquillages), une salle de tri des produits,
 - Une zone de chalandise élargie, avec une nouvelle salle de vente à distance connectée par fibre optique qui permet à cent mareyeurs à la fois d'accéder aux produits (la vente en ligne représente plus de 90% des transactions avec des acheteurs originaires de Bretagne, de Loire-Atlantique, de La Rochelle, de Paris).
- **La présence du Pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique**, basé à Brest, participe de cette démarche d'expérimentation en accompagnant les projets collaboratifs des adhérents (notamment le comité régional des pêches et les comités régionaux de la conchyliculture) sur des sujets tels que :
 - La valorisation intégrale des captures (co-produits, rejets et prises accessoires).
 - Les engins de pêche (économie d'énergie, sélectivité, impacts).

Valorisation et diversification des espèces

- **L'écloserie du Tinduff** : coopérative maritime essentielle pour le maintien et le développement de la profession et unique en Europe. Ses démarches en matière de repeuplement, de maintien et de suivi des stocks disponibles pour les pêcheries de coquilles Saint Jacques et de pétoncles noirs, sont reconnues au niveau national (Prix National de la Dynamique Agricole et de la Pêche en 2015).
- **Le projet DIRAPEN** : dans la volonté de diversifier les pêcheries de coquillage en Rade de Brest, ce projet a été lancé en 2015 par l'écloserie du Tinduff et le CDPMEM29. Il vise à rechercher les zones et conditions favorables au développement de naissains de pétoncle noir. En mai 2015, plus de 1 million pétoncles ont été semés sur les sites du banc du Roz, de la baie de Roscanvel et de l'anse de Kerdrein (1 ha) qui sont dorénavant fermés à la pratique de la drague. Le suivi de la croissance de ces pétoncles est assuré sur l'année par l'Ifremer.
- **Le programme ACRUNET (Atlantic Crab Resource Users Network)** - visant à valoriser la pêche de crabe tourteau de l'Ouest de l'Europe - a développé des critères de qualité communs au niveau européen (Angleterre, Irlande et France) pour manipuler, stocker et commercialiser le tourteau.
- **Le programme de marquage de langoustes rouges** (mis en place par le CDPMEM 29 et dont le suivi scientifique est assuré par le PNMI) afin de mieux connaître et reconquérir le stock de langoustes rouges car le Finistère est le premier département de débarquements de cet espèce (effectués principalement en Iroise).
- **Le label « Ormeaux de Molène »** : démarche de valorisation mise en place en 2009 par le PNMI (en partenariat avec Normapêche Bretagne, le comité départemental des pêches du Finistère, la criée de Brest) qui permet de certifier la qualité du produit et le respect de mesures propres à la bonne santé du stock. Cette démarche est en cours de développement sur d'autres espèces telles que la langouste et le lieu jaune.

- Les acteurs de la filière sont également engagés dans une valorisation territoriale de leurs produits, tels que les ligneurs de l'île vierge à Plouguerneau.

1.5. Transmission, maintien, gestion durable et valorisation des activités

La pêche en Pays de Brest, qui représente près de 710 emplois directs²², reste soumise aux problématiques suivantes :

Assurer le renouvellement des professionnels (installation-transmission) et le maintien des savoir-faire, car la profession fait face à :

- **Des difficultés de recrutement**, dues notamment :
 - Aux formations situées hors du Pays de Brest (les lycées professionnels maritimes se situent à Saint-Malo, Le Guilvinec, Paimpol, Etel) dont l'éloignement implique un nécessaire fonctionnement en réseau pour mettre à disposition des enseignements et des outils pédagogiques adaptés aux attentes des professionnels.
 - Une crise des vocations : le métier est perçu comme atypique et exigeant.
 - **Un vieillissement de ses professionnels** : l'ensemble des métiers de la pêche du Pays de Brest est soumis aux enjeux de transmission. Plus particulièrement la petite pêche (prépondérante en Pays de Brest) qui compte près de 80 % de professionnels ayant plus de 40 ans.
- ⇒ Il apparaît ainsi essentiel de faire le lien entre les jeunes formés et les professionnels souhaitant céder leur entreprise afin de maintenir la flotte du territoire, transmettre les savoir-faire et assurer une installation dans de bonnes conditions (gestion de l'activité, licences, quotas, entretien du bateau, connaissance des circuits de commercialisation...)

Nombre et âge des marins actifs à la pêche du quartier maritime de Brest

	-20ans	-30ans	% -30ans	-40ans	-50ans	% 40-50ans	-60ans	+60ans	% +50ans	Total
PL*	3	14	33 %	14	12	50 %	9	0	17 %	52
PC	1	11	21 %	17	20	65 %	8	0	14 %	57
PP	8	38	19 %	54	67	50 %	49	28	32 %	244
Total	12	63	21 %	85	99	52 %	66	28	27 %	353

Source : DDTM 29 – chiffres au 04/09/2015

*PL : pêche au large- PC : pêche côtière- PP : petite pêche

Comprendre la dynamique des toxines, développer des pratiques durables et évaluer la biomasse exploitable

- **La profession est soumise à une irrégularité de la ressource en lien avec la qualité de l'eau**, due notamment aux interdictions relatives à la coquille Saint Jacques, intervenues depuis 2008 en Rade de Brest, qui ne favorise pas l'attractivité des métiers. En 2015, près de 20 navires ont cessé la pêche à la coquille Saint Jacques (sur un total de 60) suite à la fermeture des gisements en Rade de Brest. Certains professionnels ont pu limiter l'impact de ces interdictions à travers le renforcement de leur activité liée à l'hyperborea. Néanmoins, les professionnels soulignent

²² Données 2014 – Diagnostic de l'économie maritime en Pays de Brest à partir des fichiers DDTM 29 et CCI.

la nécessité de lancer un programme visant à comprendre les conditions d'arrivée en mer de l'ASP (toxine).

- **L'évaluation de la biomasse**, plus particulièrement **algale**, apparaît nécessaire : afin d'adapter la capacité de pêche au stock exploitable. L'état actuel de la connaissance sur la biomasse est insuffisant pour évaluer le potentiel d'exploitation de la ressource algale, plus particulièrement dans les Abers. La présence du Parc Naturel marin d'Iroise a permis d'affiner les connaissances en Iroise.
- **Les pêcheurs font face à une évolution de l'outil de production des pêcheurs**, caractérisé par la contraction et le vieillissement des navires. La filière est ainsi confrontée à une réflexion globale de son activité et de son impact sur la biodiversité (tel que l'impact de la drague sur le maërl), dans une logique de développement durable et de recherche d'amélioration technologique.

Aménager ses infrastructures portuaires

Les ports de pêche du Pays de Brest restent soumis à des problèmes de sécurité, d'accessibilité (manque de pontons : Camaret, Le Conquet), de dimensionnement des capacités d'accueil des navires (port de Brest) ou de stockage (Pors Beac'h).

Valoriser les métiers et les produits de la pêche

Les métiers et produits de la mer sont parfois méconnus par la population, comme par les touristes, ce qui implique des actions spécifiques et innovantes à mettre en œuvre afin de renforcer leur image et leur attractivité. Activités à forte identité et ancrées dans le territoire, la diversité et la qualité des productions locales, ainsi que leur environnement unique, possèdent un réel potentiel de développement via de multiples valorisations (touristique...).

Par ailleurs, les activités de pêche ne perdureront que si elles suscitent l'intérêt des entreprises et des salariés d'où l'importance de faire connaître la mer comme support d'activités économiques et susciter des vocations.

2. Conchyliculture

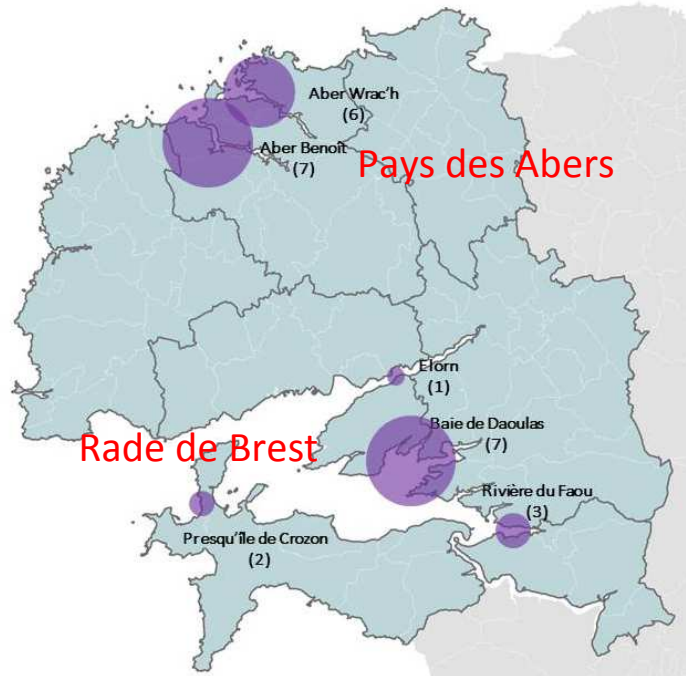
Des cultures marines uniques à forte valeur-ajoutée

177 ETP²³ :

- ✓ 92 ETP dans les Abers
+ 48% en 7 ans (depuis 2007)
- ✓ 85 ETP dans la Rade
+97% en 7 ans

26 installations conchylicoles

560 ha des concessions²⁴



Installations conchylicoles (nombre)

Source : CRC Bretagne Nord 2013 (en cours de validation) – Traitement : PMPB

Le littoral du Pays de Brest est bordé de roches, de pointes, de rades et d'abers qui sont autant d'abris propices à l'élevage des espèces marines, fortement dépendantes de la qualité du milieu marin et de la préservation des espaces côtiers.

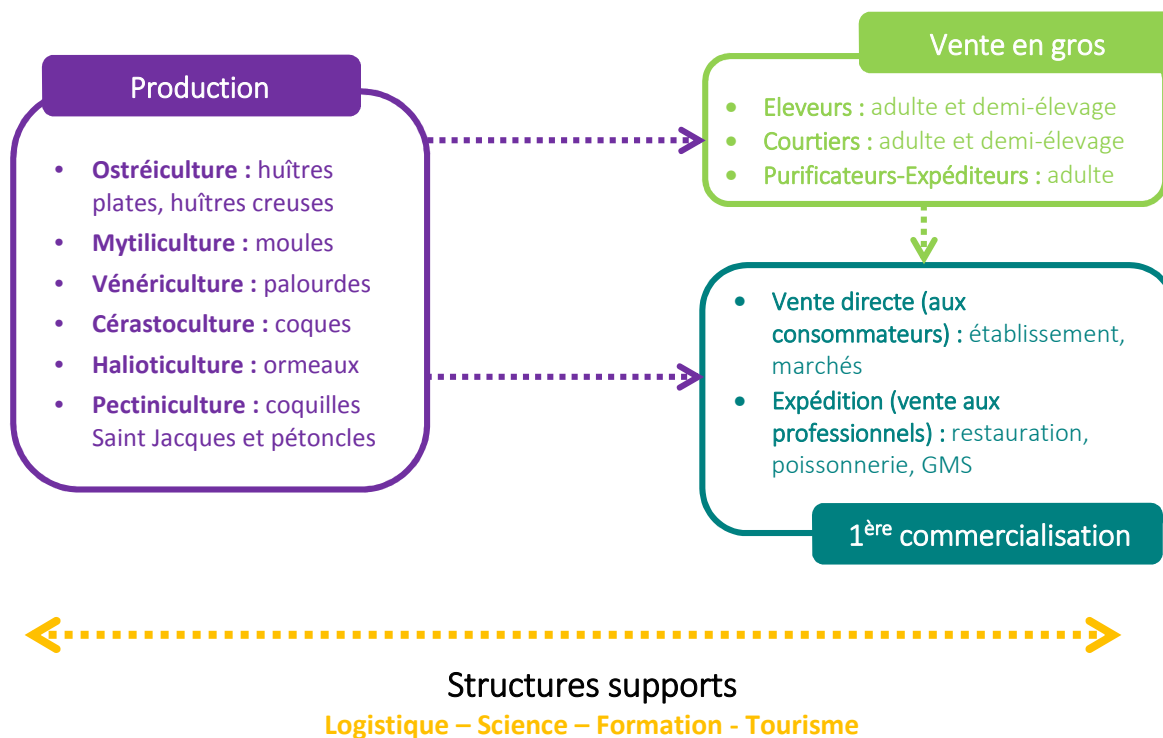
L'activité conchylicole se concentre sur les territoires des Abers (Benoît et Wrac'h) et de la Rade de Brest. Les conchyliculteurs (éleveurs de coquillages) produisent majoritairement des huîtres creuses et plates (ostréculture), des moules (mytiliculture), et, de manière plus marginale, des coques (cérastriculture), des palourdes (vénériculture) et des ormeaux (halioticulture). Par ailleurs, l'aquaculture « nouvelle » se développe à travers la polyculture et l'évolution des techniques d'élevage (telles que les cultures en pleine mer). L'une des particularités du Pays de Brest reste la présence de plusieurs éclosiers qui assurent la production de naissains pour les activités de pêche et de conchyliculture.

Situées à l'interface terre-mer, ces activités sont fortement dépendantes de la qualité du milieu marin et de la préservation des écosystèmes côtiers. La profession fait également face aux pressions d'usages exercés par l'attrait de la côte littorale qui induit une nécessaire préservation des équilibres entre activités humaines et préoccupations environnementales.

²³ Enquête 2014 du Pôle métropolitain du Pays de Brest. L'enquête prend en compte 93% des établissements (2 conchyliculteurs n'ont pas pu être joints).

²⁴ DDTM29, données 2013

2.1. Schéma de la filière aquaculture en Pays de Brest



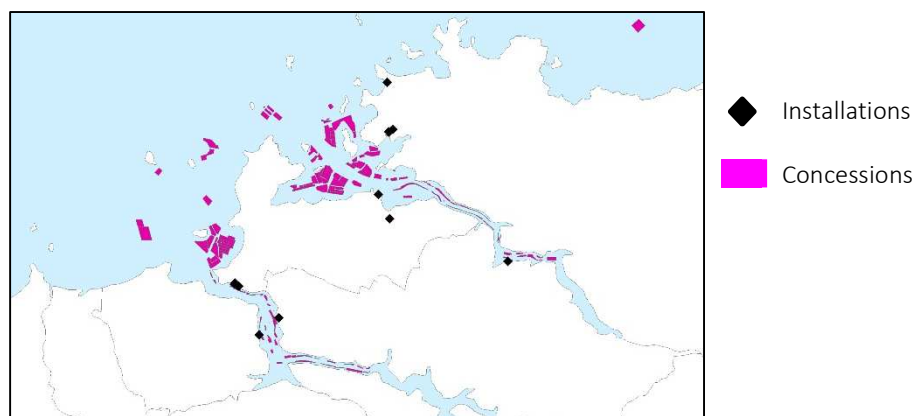
2.2. Activités de production

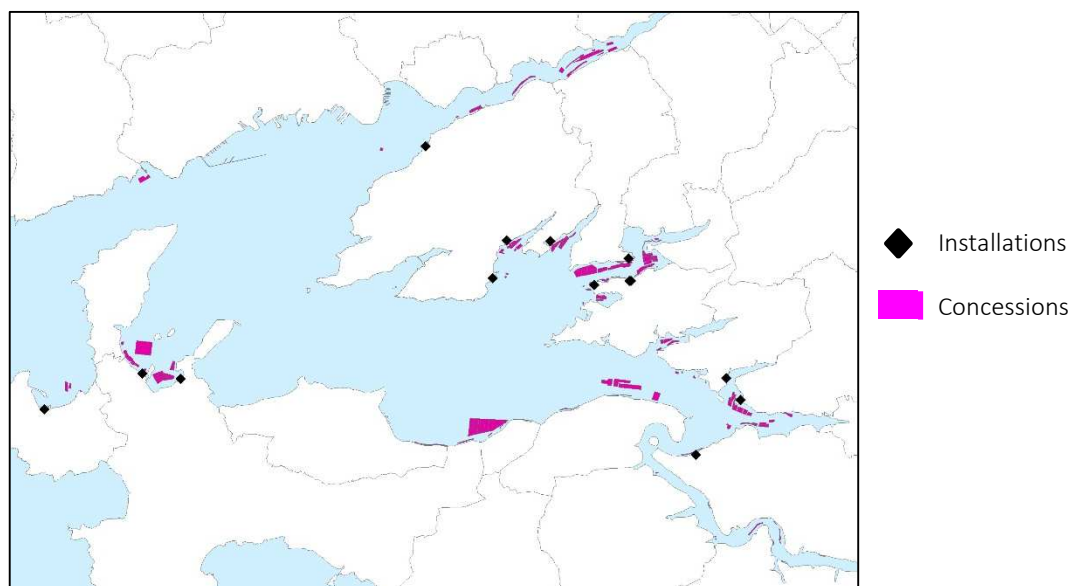
La **conchyliculture** (élevage de coquillages) constitue l'activité principale de l'aquaculture, essentiellement représentée par l'ostréiculture et la mytiliculture.

Les autres cultures, plus marginales, participent à la diversité de l'activité, avec l'élevage de la palourde, les coques et l'investissement plus récent sur l'élevage d'ormeaux.

L'augmentation du nombre d'emplois permanents entre 2005 et 2014 (+47% dans les Abers et +97% dans la Rade) témoigne de la **dynamique positive de la conchyliculture sur le territoire** (en parallèle, le nombre d'établissements est resté stable). Par ailleurs, ces filières représentent autant un **atout économique**, qu'une formidable **vitrine en termes d'image et de notoriété du territoire**.

Pays des Abers : 13 installations et 178 ha de concessions conchylicoles



Rade de Brest : 13 installations et 382 ha de concessions conchylicoles

Source : Pôle métropolitain du Pays de Brest 2015 (installations), DDTM 29 2013 (concessions)

L'ostréculture

Elle se pratique dans les Abers (Benoît et Wrac'h) et en Rade de Brest dans les rivières de l'Elorn, du Faou, de l'Aulne et dans les baies de Daoulas et Roscanvel :

- **Les huîtres élevées en Rade de Brest** sont connues pour leur goût unique dû aux différents modes de production présents sur le site : en pleine mer, à l'abri des courants, exposés ou non au vent du large. La Rade réunit plusieurs rivières et recelle une richesse importante de planctons.
 - 160 ha sont dédiés aux concessions d'**huîtres creuses**²⁵ qui représentent près de 400 tonnes en 2014²⁶. Le captage d'huîtres creuses commence à se développer en Rade de Brest avec une dizaine de concessions tenues par des producteurs de la Rade.
 - Il n'existe pas actuellement de production d'huîtres plates en Rade de Brest, la seule activité liée à l'huître plate est le captage. **La Rade de Brest** (second centre de captage d'huîtres plates de Bretagne, avec la baie de Quiberon) **fait partie des écosystèmes où l'huître plate est toujours naturellement présente**, et en quantité plutôt importante, pour permettre sa rentabilité économique. Cette particularité en fait un site unique en France car cette espèce réussit à coexister avec deux parasites (*Martelia* et *Bonamia*) qui l'ont faite progressivement disparaître de nombreux habitats côtiers français.

⇒ *Particularité de la Rade de Brest : le double captage d'huîtres creuses et plates.*

- **Les Abers** constituent un territoire conchylicole privilégié où le va-et-vient des marées et les échanges entre eau douce et eau salée confèrent aux produits de la mer leurs qualités exceptionnelles.
 - **1 200 tonnes d'huîtres creuses**²⁷ et 70 tonnes d'huîtres plates sont produites chaque année²⁸.

²⁵ Diagnostic « Partage du littoral Fond de Rade », rapport étudiants Master Geoarchitecture, 2013.

²⁶ CRC Bretagne Nord.

²⁷ CRC Bretagne Nord, données 2014.

²⁸ Diagnostic "Conchyliculture des Abers", étude réalisée par Kolibri pour la Communauté de communes du Pays des Abers en 2010.

- **Les ostréiculteurs ont une activité de production/purification/expédition** qui nécessite des ateliers permettant de travailler de gros volumes (sur tables, découvertes à marée basse dans des poches fermées). Ainsi, plus de 75 % des ateliers réalisent une production supérieure à 100 tonnes d'huîtres creuses / an²⁹.

⇒ *La profession ostréicole est sévèrement touchée depuis l'été 2008 par une vague de surmortalités de naissains et juvéniles d'huîtres creuses, due notamment à des virus (Herpes virus) et des bactéries (Vibrio aesturianus et splendidus) qui s'est étendue ces dernières années aux sujets adultes.*

La mytiliculture

Les activités mytilicoles du Pays de Brest concentrent la majeure partie de la production départementale.

- **Les ateliers du Pays des Abers** produisent près de 600 tonnes de moules par an³⁰ majoritairement en surélévation (poches) à l'intérieur des Abers et suspension (filières) sur l'îlot du Trevorc'h.
- **En Rade de Brest**, l'élevage de moules se pratique sur cordes, en poches et sur bouchot. La production représentait 700 tonnes en 2014³¹, néanmoins elle chute de 250-300 tonnes en 2015³² suite à la destruction des cultures mytilicoles par des bancs de dorades durant les étés 2014-2015 et à des mortalités anormales dont l'origine n'est pas identifiée à ce jour.

La vénériculture et la cérastoculture

- Le premier ensemencement d'un parc à **palourdes** date de 1970 (en Rade de Brest) ; L'apparition de la maladie de l'anneau brun et la compétitivité des palourdes de pêche du Morbihan n'ont pas favorisé le développement local de cette activité, qui a quasiment disparu en 1987. La production de palourdes s'élevait, en 2007, à 3 tonnes³³.
- **La production de coques** est essentiellement concentrée sur le secteur des Abers. Elle est réalisée au sol, sur l'estran. La production annuelle est de l'ordre de 20 tonnes³⁴, réparties sur 2,5 hectares³⁵.

L'ormeau

Le Nord du Pays de Brest présente des sites uniques pour l'élevage de l'ormeau à travers la richesse et la diversité des algues (nourriture essentielle des ormeaux) et son eau d'une température idéale qu'apprécient ces gastéropodes marins. Coquillage d'exception, rare et à forte valeur ajoutée, il est élevé par trois entreprises dans les Abers : Les coquillages du phare de l'île Wrac'h à Plouguerneau, Berg ar vill à Landeda et France Haliotis, au large du Phare de l'île Vierge à Plouguerneau (8 ha de concessions). Cette dernière est la seule à :

- Elever des ormeaux en pleine mer en France,
- Maîtriser la chaîne de production des ormeaux de bout en bout. De la reproduction à la vente auprès de restaurateurs à travers toute la France et l'Europe, en passant par le nourrissage en nurserie du naissain avant son immersion pour grossissement en mer.

²⁹ Cf. Supra.

³⁰ CRC Bretagne Nord, données 2014 (en cours de validation).

³¹ Cf. Supra.

³² CRC Bretagne Nord, données 2015 (en cours de validation).

³³ CRC Bretagne-Nord, 2007.

³⁴ DDTM, cadastres conchylicoles, 2007.

³⁵ Cf. supra.

- ⇒ *Souffrant d'une forte mortalité en pleine mer, les ormeaux sauvages forment une espèce fragile qui avait presque disparue en Bretagne. Le développement de son activité de production passe ainsi par une meilleure connaissance de l'espèce, de ses comportements alimentaires et de vie, des conditions de production en mode raisonné et durable.*

Les écloséries

La présence de plusieurs écloséries, qui assurent le repeuplement et le maintien des stocks disponibles pour les activités conchylicoles, est une autre particularité du Pays de Brest :

- **L'écloserie du Tinduff** à Plougastel-Daoulas : coopérative maritime spécialisée dans la production de naissains de coquilles Saint Jacques et de pétoncles noirs.
- **L'écloserie de Kérazan** (France Haliotis) à Plouguerneau : qui produit des naissains d'ormeaux nourris exclusivement avec les algues fraîches récoltées localement. La croissance de l'ormeau est naturellement lente : 3 à 5 ans d'élevage sont nécessaires avant sa commercialisation.
- **La Satmar** (Société Atlantique de Mariculture) à Landéda et **Cap au large** à Camaret-sur-Mer assurent la production de naissains d'huîtres creuses.
- **La Ferme de l'île d'Arun** : nouvelle écloserie qui débute son activité de production de naissains de mollusques bivalves.

2.3. Commercialisation : prédominance de la vente directe

La commercialisation des produits conchylicoles se pratique à un niveau local mais rayonne également à l'échelle internationale (élevage d'ormeaux unique en France et huîtres creuses vendues notamment en Italie) **et nationale** (huîtres des Abers et de la Rade de Brest...).

Les professionnels commercialisent eux-mêmes leurs productions à travers :

- **La vente directe** : commercialisation directement aux consommateurs (emballée ou au détail) via deux circuits principaux : **la vente à l'établissement** et **la vente sur les marchés**. Depuis 2009 (vague de surmortalités des naissains d'huîtres), la vente directe a été stimulée par la crise que traverse actuellement le secteur conchylicole car elle présente des atouts forts :
 - Les professionnels sont moins assujettis aux aléas du marché de gros et sont payés directement à un meilleur prix.
 - Elle permet un meilleur contact avec la clientèle : curieuse des métiers de la mer.
 - La vente directe au chantier (en comparaison du poisson frais) permet la sédentarité des exploitations et la moindre fragilité des coquillages vivants garantissant une offre plus fiable en termes de régularité des apports et de la qualité des produits.
 - La vente directe implique également des contraintes de transport et d'investissement temps pour les producteurs.
- **La vente aux professionnels** qui comprend :
 - **La vente en gros** : vente de produits adultes à des éleveurs, courtiers, grossistes, purificateurs/expéditeurs. Ces professionnels vont préparer le produit (purification, emballage et expédition) pour l'expédition et sa consommation.
 - **La vente à l'expédition** (emballée) : vente de colis fermés destinés aux grandes surfaces, la vente directe, les restaurants et poissonniers. Elle se pratique majoritairement à moins de 50 km de la côte³⁶ du Pays de Brest.

³⁶ CRC Bretagne Nord.

Répartition des différents marchés à l'échelle du Pays de Brest

	2005 (T)	2013 (T)	2007-2013
Vente en gros ³⁷	1 946	2 063	+6%
Vente à l'expédition	2 050	1 993	-3%
Vente directe	557	396	-41%

Source : CRC Bretagne Nord

- ⇒ *La vente directe est peu pratiquée sur le territoire (9% des ventes totales en 2013), alors que la majorité de la production conchylicole est vendue localement. Son potentiel de développement est ainsi important à l'échelle du Pays de Brest et mérite d'être valorisé.*
- ⇒ *Face aux défis auxquels ils sont confrontés (fluctuation et volatilité des prix, évolution des comportements des consommateurs, aléas environnementaux, etc.), certains producteurs ont modifié leur stratégie de commercialisation pour une meilleure valorisation des productions à travers la diversification de leur production, les visites d'ateliers...*

2.4. Aquaculture nouvelle : innovation et expérimentation

La filière aquacole bénéficie d'un fort potentiel de développement à exploiter en Pays de Brest, ainsi plusieurs expérimentations sont à l'œuvre sur le territoire :

- **La polyculture.** Si jusqu'à aujourd'hui, 80% des exploitations pratiquent la monoculture en Pays de Brest³⁸, certains conchyliculteurs souhaitent désormais se diversifier. Le développement de la filière algues pourrait accroître le nombre de polycultures, notamment à travers le développement de la conchyliculture en pleine mer. Cette **aquaculture multi-trophique intégrée** est à l'expérimentation sur le territoire avec le projet de ferme marine situé à Molène et porté par le Parc Naturel Marin d'Iroise et le Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord. Cette exploitation en mer et son installation à terre (pour traiter et transformer les produits) alliera la production d'algues et de coquillages (huîtres, moules, pétoncles, ormeaux...). Véritable atelier d'expérimentation (étude de l'interaction des espèces), de production et de commercialisation, l'ambition de ce projet est de développer un modèle transférable d'exploitation.
- **L'apparition de nouvelles techniques de production** à travers une exploration des cultures en eaux profondes (ex. : l'ormeau, techniques sur filières).
- **Les programmes de recherche** se développent sur le territoire en faveur d'une **aquaculture moderne et durable** qui allie hautes technologies et respect de l'environnement :
 - **PERLE** (Programme d'Expérimentation et de Recherche sur L'huître plate) porté par le Comité régional de la Conchyliculture de Bretagne Nord. Le projet **PERLE** (2011-2014) visait à fédérer l'interprofession conchylicole et des équipes de recherche afin d'identifier des stratégies d'élevage pour pérenniser et augmenter la production de l'huître plate dans les deux régions : Bretagne et Pays de La Loire. Pour ce faire, une quantification des bancs naturels d'huîtres plates existants sur quatre sites dont la Rade de Brest, a été opérée. En appui avec l'écloserie expérimentale d'Argenton d'IFREMER, des croisements (issus d'espèces de ces quatre bancs) ont été ciblés afin de tester des

³⁷ Ventes en gros effectuées à l'extérieur du territoire. Celles effectuées à l'intérieur du Pays de Brest sont comptabilisées en tant que « vente à l'expédition ».

³⁸ Diagnostic de l'économie maritime du Pays de Brest, 2014.

capacités de résistance et de croissance en condition d'élevage de plusieurs souches dans une unité technique du CRC à Hanvec. Le croisement des espèces de la Rade de Brest et de Quiberon ont montré le taux de réussite le plus important. Le programme **PERLE 2** vise à monter une écloserie plus importante à Lampaul-Plourzel (la mer d'Iroise recèle une qualité d'eau irréprochable avec une faible variation de température) afin de débiter un stade de production à partir de ce croisement et permettre une reconquête de l'huître plate sur les sites de Bretagne.

- **IDEALG** : projet qui vise améliorer la gestion et la valorisation des algues sur les 10 prochaines années. Porté par l'Université européenne de Bretagne et coordonné par la Station Biologique de Roscoff, il associe des organismes de recherche, un centre technique des algues et cinq entreprises bretonnes spécialisées dans l'aquaculture, dont France Haliotis (culture de l'ormeau à Plouguerneau). Des recherches importantes sont conduites sur le comportement alimentaire de l'ormeau, les qualités nutritionnelles des algues, les mécanismes de défense des algues contre les brouteurs et la valorisation des algues par les ormeaux.
- **L'activité dispose localement de différents organismes de recherche performants** qui viennent conforter l'activité dans ses choix de développement durable et enrayer ces mortalités qui mettent en péril les populations naturelles et les élevages dans certaines zones :
 - **IFREMER³⁹** (basé à Brest) joue un rôle essentiel dans la surveillance des maladies affectant les élevages. Il participe par ailleurs à la sélection de souches résistantes, à l'étude du fonctionnement des écosystèmes aquacoles et à la croissance optimale des principales espèces élevées, voire de certaines espèces nouvelles candidates à l'aquaculture. Ifremer travaille également à l'optimisation des techniques de production de juvéniles (écloserie/nurserie d'Argenton).
 - **Le technopôle Brest-Iroise** et le **Pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique**, basé à Brest, participe de cette démarche d'expérimentation en accompagnant les projets collaboratifs des adhérents (notamment le Comité régional des pêches et les comités régionaux de la conchyliculture) sur des sujets tels que les différentes aquacultures : connaissance, domestication des espèces, valorisation, aquaculture intégrée et concept de co-activités ou polyculture.
 - **L'université Européenne de Bretagne** : leader européen pour l'océanologie et ses domaines connexes, elle participe au Labex Mer⁴⁰. Ce laboratoire d'excellence renforce la notoriété nationale de Brest dans la recherche marine. Il traite notamment de l'influence des sociétés humaines sur l'océan avec un focus sur la zone côtière (observation, modélisation, scénarisation).

³⁹ Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer.

⁴⁰ Laboratoire qui regroupe des chercheurs issus de 3 universités dont Brest (UBO), 3 organismes (Ifremer, CNRS et IRD) et l'école Centrale de Nantes.

2.5. Transmission, maintien-gestion durable et valorisation des activités

Le lien des conchyliculteurs au territoire est très fort. Pour preuve, la majorité des entreprises conchylocoles du Pays de Brest sont familiales et se sont transmises de génération en génération. Par ailleurs, le bassin de production des Abers se distingue par une faible présence d'entreprises extérieures au territoire (3 entreprises extérieures et 12 entreprises locales⁴¹).

Les difficultés liées à la crise ostréicole et les mortalités de moules ne sont pas propices aux nouvelles installations. Néanmoins, les secteurs de la Rade et des Abers restent plutôt actifs : peu d'arrêts d'entreprises sont à signaler. Néanmoins, si **les reprises se déroulent sans grande difficulté, il est toutefois difficile de trouver actuellement un repreneur.**

Ainsi, la filière conchylocole est soumise aux problématiques suivantes :

Comprendre la dynamique des toxines, développer des pratiques durables et faciliter l'accès à la mer

La profession fait face à un vieillissement de sa population : **60 % des exploitations sont détenues par des personnes de plus de 44 ans**⁴². L'installation des jeunes générations reste en effet compliquée du fait :

- **Des phénomènes de mortalités** : virus, bactéries, daurades.
- **La présence des trois algues toxiques** (ASP, PSP et DSP) en Rade de Brest qui entraîne de nombreuses fermetures administratives empêchant la commercialisation des produits.
 - ⇒ **Mieux connaître la dynamique des toxines** en Rade Brest permettrait d'anticiper les fermetures.
 - ⇒ **La présence de nombreuses écloseries** sur le territoire offre un potentiel important pour développer ce suivi des stocks à d'autres espèces.
- **De l'accès au littoral qui reste compliqué** à travers la pression foncière, le nombre limité de concessions conchylocoles et des infrastructures vieillissantes.
 - ⇒ Il apparaît nécessaire de **développer un recensement concerté des besoins** entre les acteurs conchylocoles et des autres activités avec lesquelles elles partagent l'espace et **d'évaluer les nécessités de réaménagement et de réfection des outils.**
- **Du maintien de la monoculture** au sein des entreprises qui représente des risques économiques importants en cas de problèmes (sanitaire, génétique...) sur l'espèce.
 - ⇒ Le transfert vers une activité de **mise en élevage de plusieurs espèces** diminuerait les risques encourus par les entreprises et les consoliderait économiquement.
- **De la sous-exploitation des espaces en pleine-mer** (au-dessous du zéro des cartes marines) pour la conchyliculture au regard de la production des autres Pays⁴³ (ratio production/linéaire)
 - ⇒ Les méthodes matures, telles que la culture sur filières, permettent aujourd'hui ce développement en pleine mer même dans les zones les moins abritées et ont l'avantage (soulevé par le référentiel des aires marines protégées) d'être peu impactantes pour l'environnement.

⁴¹ CRC Bretagne Nord, données 2014.

⁴² DDTM29, recensement 2012 de la conchyliculture (Agreste).

⁴³ CRC Bretagne Nord.

Faire connaître la profession, les produits et les formations

La réduction de la marge de manœuvre des entreprises se fait sentir depuis plusieurs d'années. Cependant, **la conchyliculture bénéficie d'un fort potentiel d'attractivité auprès des visiteurs** à travers ses produits uniques (ormeaux, algues...), les cultures au large (filieres, eaux profondes...) et sur l'éstran, et la diversification de ses activités (polyculture, partenariats touristiques...). En ce sens, il apparaît nécessaire de :

- **Faire connaître la profession auprès :**
 - **Des collectivités** afin de prendre en compte les spécificités de la conchyliculture dans les politiques publiques locales.
 - **Du grand public** à travers la promotion des métiers. L'objectif final est d'atteindre le consommateur afin de susciter la demande. La présence de la conchyliculture sur le territoire du Pays de Brest n'est pas connue de tous.
- ⇒ **L'intégration d'un message à destination des visiteurs de grandes structures touristiques** permettrait de toucher un large public sur une longue durée. Des projets sont actuellement en cours afin de répondre à cette problématique tels que **le Projet d'exposition permanente sur la conchyliculture au sein du pavillon tempéré d'Océanopolis**, qui vise à informer le grand public sur la diversité des métiers, des savoir-faire et leur inscription au sein d'un environnement unique.

- **Faire connaître les produits à travers :**
 - **La présence des professionnels sur les manifestations :** le Pays de Brest accueille de nombreuses et importantes manifestations (Sea food fusion, Fêtes maritimes de Brest) rassemblant un public hétéroclite.
 - **Le développement des points de vente directe tenus par les conchyliculteurs.** En dehors de la frange littorale et de la clientèle habituelle, les producteurs pratiquant la vente directe à l'établissement ou sur les marchés sont peu connus des consommateurs en visite.
 - **Des actions favorisant les liens entre tourisme et conchyliculture telles que « La Route de l'huître » dans le Pays des Abers.** En 2013, 6 sites ont été équipés de tables d'interprétation sur les sentiers qui présentent les spécificités de la filière conchylicole. Un dépliant est également à disposition chez les producteurs et les points information tourisme.
- ⇒ **Le développement d'outils et/ou l'intégration des professionnels aux démarches existantes** (tels que le site www.dicimeme.bzh) permettrait de créer des synergies entre les conchyliculteurs, les touristes et les habitants.

- **Favoriser l'accès aux formations :** L'économie de la conchyliculture induit de nombreux emplois sur le territoire toutefois, afin d'y accéder il est nécessaire de quitter le Pays de Brest pour suivre les formations (situées notamment aux Lycées professionnels maritimes et aquacoles d'Etel et de Saint-Malo). Cette absence d'organisme de formation conduit à un manque d'information pour accéder aux métiers.
- ⇒ Un conventionnement avec les organismes de formation permettrait la réalisation de **campagnes d'information auprès de publics cibles.**

3. Algues

Une filière fortement ancrée dans le Pays de Brest

3.1. Vue d'ensemble de la filière algues

Source : étude CCI métropolitaine de Brest, 2014

Un gisement exceptionnel en Pays de Brest

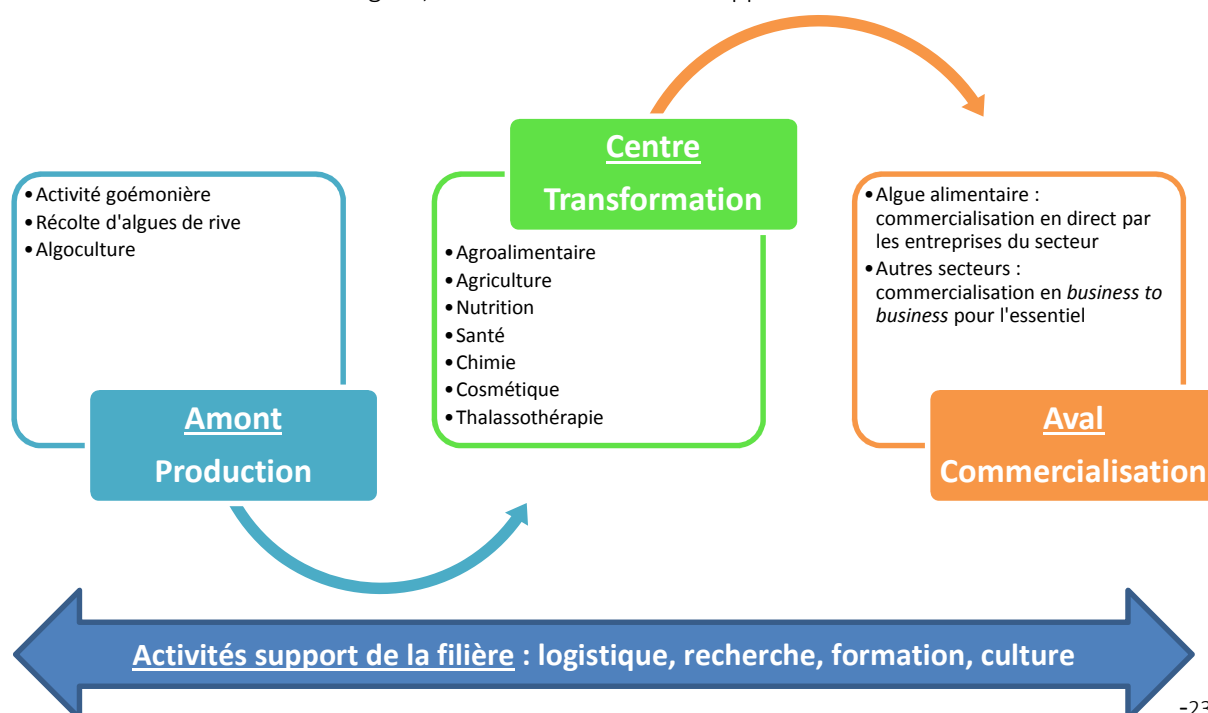
- 300 espèces d'algues répertoriées sur le périmètre du Parc Naturel Marin d'Iroise
- Le plus grand champ de laminaires d'Europe au large de l'archipel de Molène (*laminaria hyperborea* et *laminaria digitata*)
- 70 000 tonnes de laminaires débarquées en 2013 pour le Pays de Brest (sur un total d'environ 90 000 tonnes en France qui correspond à 0,3% de la production mondiale)
- Seulement 65 000 tonnes débarquées en Finistère en 2014 (baisse due à l'effet tempête)
- 2 300 tonnes d'algues de rive récoltées en 2013
- Une algoculture en émergence : 11 tonnes d'algues cultivées 2013

Plus de 600 emplois recensés dans la filière algues en Pays de Brest

- 32 marins goémoniers (dont 27 capitaines)
- 2 algoculteurs (Algues et mer à Ouessant et France Haliotis à Plouguerneau)
- 114 ETP récoltants d'algues de rive (16 récoltants indépendants, 300 récoltants occasionnels statut « TESA », 23 employés « URSAFF » par les entreprises de transformation)
- 446 ETP comptabilisés au sein de 23 entreprises de transformation
- DuPont de Nemours à Landerneau et Cargill à Lannilis exploitent 95% de la récolte de laminaires du Pays de Brest et pèsent 20% de la production mondiale d'alginate

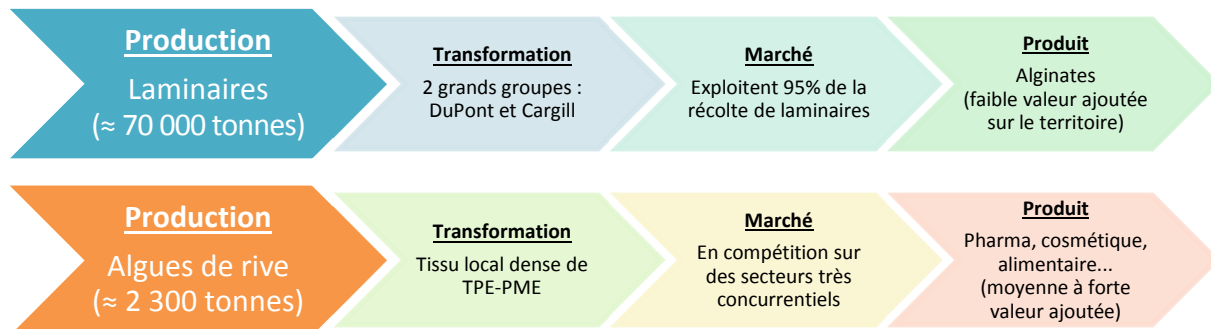
L'ensemble des composantes de la filière présentes en Pays de Brest

La filière algues présente sur le Pays de Brest comprend des activités de production, de transformation et de commercialisation des algues, et des activités dites « support ».



Une structuration de la filière « en silos »

La filière algues présente sur le Pays de Brest comporte deux segments distincts :



3.2. La récolte d’algues en amont de la filière

3.2.1. Activité goémonière

- Principale difficulté des goémoniers : la forte variabilité de la ressource, fonction de la saison, de la luminosité, de la température et des aléas climatiques ;
- Mode de commercialisation entre goémoniers et industriels : négociation tarifaire directe (contractualisation individuelle) ;
- Système de gestion de la ressource :
 - Un nouveau zonage d’exploitation et des capacités de tonnage par zone (mis en place par le CDPMEM29, CRPMEM et IFREMER) ;
 - Un nouvel outil de gestion de la pêcherie aux algues hyperborea : va permettre de coupler les données de biomasse et d’activité afin de renforcer la gestion durable de la ressource (mis en place par le CRPMEM et CDPMEM en mai 2015).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Ressource abondante et disponible • Qualité de l’eau • Complémentarité des cycles de laminaires (digitata l’été, hyperborea l’hiver) • Présence de deux usines de transformation (assurant des débouchés à l’année) • Peu de goémoniers (licence d’exploitation attribuée par le CRPMEM) • Activité représentée (commission algues du CRPMEM) et professionnalisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Saisonnalité de la ressource • Aléas climatiques • Incertitudes de récolte et de revenus • Dépendance de la demande des usines • Lourds investissements pour entrer et se maintenir dans l’activité (achat et entretien des navires) • Ressource disponible insuffisamment suivie (moyens dédiés par Ifremer à préciser ?)

3.2.2. Activité de récolte de rive

- La récolte d’algues de rive est un complément essentiel à l’activité goémonière pour répondre à la demande des entreprises ;
- La récolte d’algues de rive est plus diversifiée en termes d’espèces récoltées ;
- Une filière en cours de structuration avec une forte volonté des professionnels indépendants d’organiser et professionnaliser leurs pratiques.

- Des chantiers en cours :
 - Rédaction de statuts (attribution de licences CDPMEM 29 et CRPMEM) ;
 - Evaluation de la biomasse algale (CDPMEM 29, CRPMEM, PNMI, station de Roscoff).

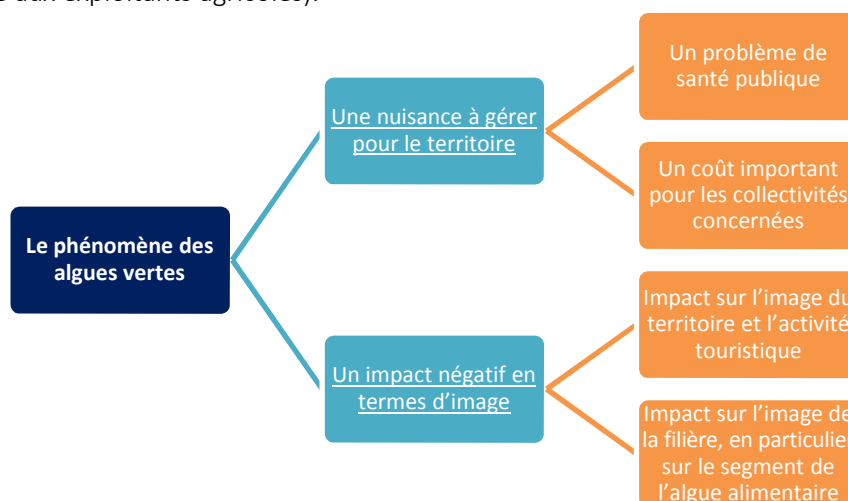
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Ressource abondante à proximité • Qualité de l'eau • Nombreux récoltants formés aux bonnes pratiques de récolte • Forte volonté de professionnalisation • Diversification des débouchés qui améliore l'image de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> • Aléas climatiques • Stock d'algues limité (étude en cours au CRPMEM pour identification et suivi du stock : programme Biomasse Algue) • Coexistence de plusieurs statuts : récoltants indépendants à l'année, récoltants occasionnels « TESA », « URSAFF » • Partage de la ressource objet de conflits ou tensions (entre récolte professionnelle et récolte saisonnière)

Algues de rive : focus sur les algues alimentaires



Algues de rive : focus sur la valorisation des algues vertes

Des projets de valorisation des algues vertes sont en réflexion (projet Olmix) mais doivent faire face à des problèmes d'ordre technologique (récolte avant échouage) et d'acceptation sociétale (mauvais signal donné aux exploitants agricoles).



3.2.3. Algoculture

- La production d'algues dans le monde est largement dominée par la culture : 94% de la production mondiale (Chine 64%, Indonésie 11%, Philippines 10%) ;
- L'algoculture en France est très peu développée : elle est estimée à 60 tonnes par an en 2012 (50t de macro-algues et 10t de micro-algues) ;
- L'algoculture en Pays de Brest : 11 tonnes en 2013 en comptant Algues et mer à Ouessant (8,6 ha pour la cosmétique) et France Haliotis à Plouguerneau (1 ha pour l'alimentation d'ormeaux) ;
- NB. Aucune autorisation de culture d'algue wakamé (alimentaire) en Pays de Brest n'a été accordée depuis la fermeture de l'aquacole d'Ouessant en 2012 (Ifremer conseille de donner la priorité aux espèces endémiques adaptées au milieu) ;
- La France importe chaque année 125 000 tonnes d'algues.

Focus sur la culture de macro-algues

- Le littoral breton du Pays de Brest a un réel potentiel avec notamment la présence naturelle de champs d'algues qui ensemencent les cultures ;
- La demande des industriels en laminaires ne trouve pas toujours de réponse locale et fait donc l'objet d'importations importantes.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'environnement et sites propices • Existence de compétences techniques • Demande insatisfaite sur certaines espèces • Soutien régional au développement de la filière : programme Breizh'alg, projet Idealg • Mobilisation des scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Aléas climatiques • Investissements lourds et peu de garanties • Manque de connaissances et de référentiels (mais évolution positive avec Idealg) • Pas de formation sur le Pays de Brest • Conflits d'usage importants : accès à la mer et acceptabilité sociétale • Peu de porteurs de projets

Focus sur la culture de micro-algues

- La production mondiale de micro-algues plafonne à 10 000 tonnes par an (à comparer aux 15 millions de tonnes de macro-algues produites chaque année). L'espèce de micro-algues la plus cultivée est la spiruline qui représenterait 50% de la production mondiale. Les applications et pistes d'exploitation sont notamment la cosmétique et les industries agro-alimentaires (alternative aux protéines animales et végétales, moindre consommation d'espace et d'eau).
- En France, plusieurs entreprises commencent à développer des systèmes de production de micro-algues. La plateforme technologique AlgoSolis a été mise en place dans les Pays de la Loire et l'association France Micro-algues a été lancée en octobre 2015 pour structurer la filière micro-algues ; ces deux projets sont soutenus par le Pôle mer Bretagne Atlantique.
- Sur le Pays de Brest, deux projets sont en cours :
 - Le projet IPM à Plougastel-Daoulas, porté par la SCEA TAM (coopérateur Savéol), vise à produire à grande échelle des micro-algues de haute qualité, suivant un principe d'économie circulaire par captage de CO₂ (obtention de l'attestation Ecocert, labellisé pôle mer en décembre 2015).
 - L'entreprise Algo'manne à Ploudalmézeau, sous statut auto-entrepreneur, cultive à plus petite échelle de la spiruline et la commercialise en circuits courts sur le Pays de Brest (vente directe sur les marchés et en biocoop).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Deux projets en cours en Pays de Brest : un projet industriel et un autre artisanal • Culture économe en eau et en espace • Un marché porteur avec des applications multiples (IAA, cosmétique...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Filière émergente et faiblement structurée

Focus sur la polyculture d'algues

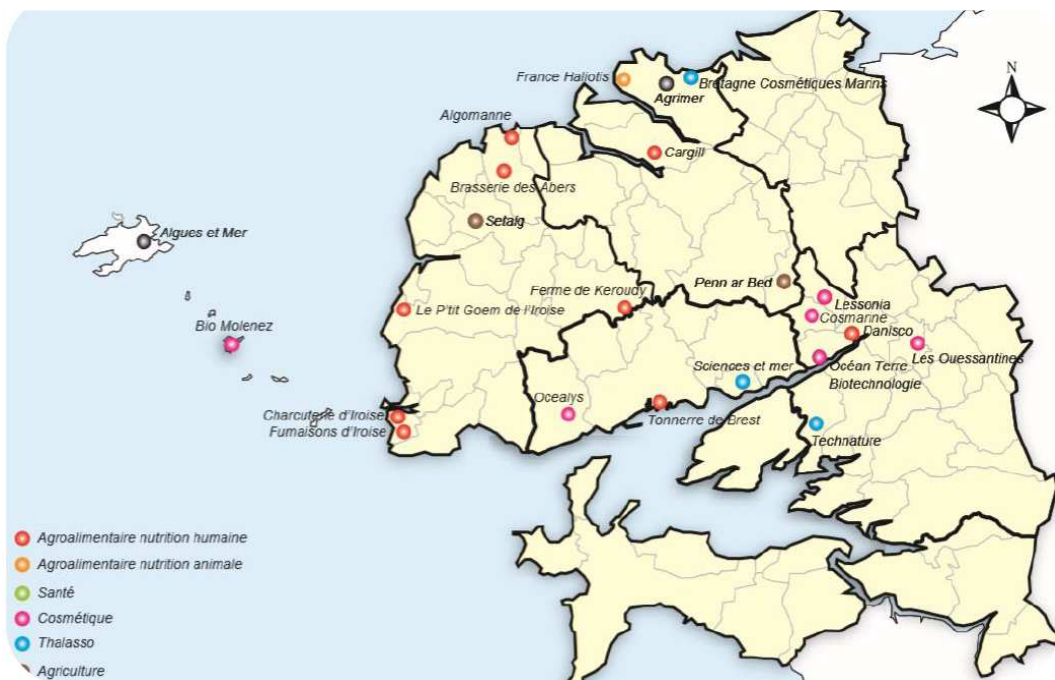
- La polyculture consiste en la combinaison d'algues, poissons et/ou coquillages sur une même exploitation marine (NB. L'aquaculture multitrophique intégrée (AMTI) en provenance du Canada est une forme de polyculture) ;
- Deux projets de polyculture sont en cours de réflexion sur Molène :
 - L'un porté par le CRC avec le soutien du PNMI : expérimentation de la combinaison ormeaux-huîtres-moules-algues sur filières (recherche d'un porteur de projet) ;
 - L'autre en réflexion est porté par la ferme insulaire de Quéménès.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Fort potentiel du littoral breton • Algoculteurs bretons engagés dans la démarche et récoltants prêts à s'investir • Echange d'expériences possible avec la Cornouaille, le Trégor-Goëlo et le Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'autorisation de concession plus longue • Investissements plus importants • Démarche inédite en France et sans référentiel • Manque de connaissances

3.3. Les activités de transformation au centre de la filière

Localisation des entreprises de transformation

- 23 entreprises réparties sur le littoral ou à proximité directe de la mer ;
- La CCPLD concentre des entreprises spécialisées dans la cosmétique et l'agroalimentaire ;
- La CCPI concentre davantage de petites entreprises spécialisées dans l'alimentation ;
- Les autres entreprises sont implantées sur la CCPA et Brest métropole.

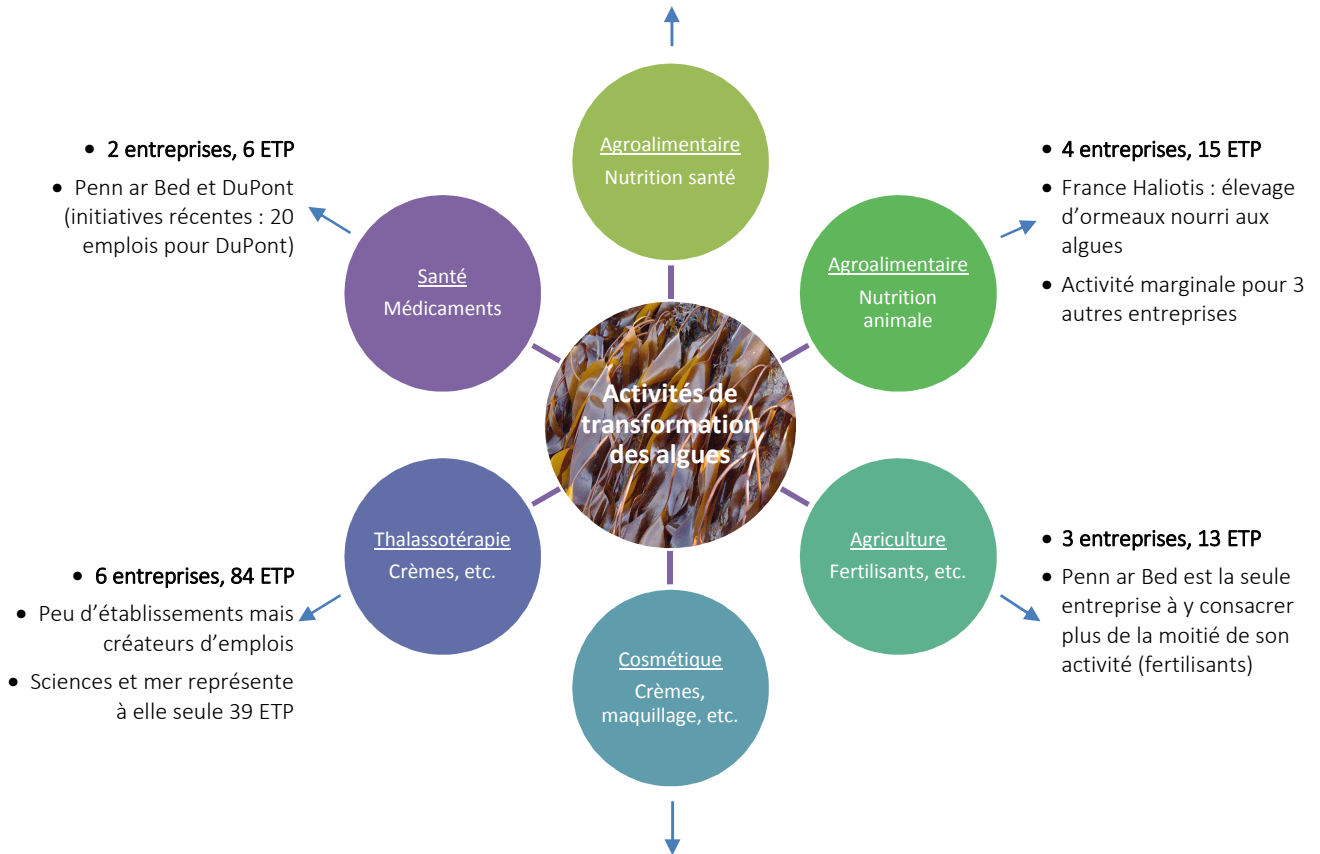


Source : CCI Brest, 2014

Segmentation sectorielle des activités de transformation

L'alimentation humaine secteur phare du Pays de Brest

- 15 entreprises pour 160 ETP
 - Combinaison de grosses unités de production (Cargill, DuPont, Agrimer)
 - ... et de petites structures artisanales (Fumaisons de l'Iroise, Brasserie des Abers, etc.)

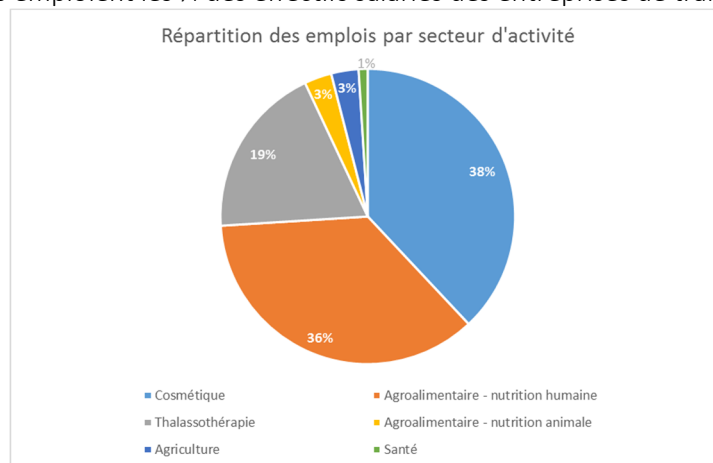


La cosmétique autre secteur phare du Pays de Brest

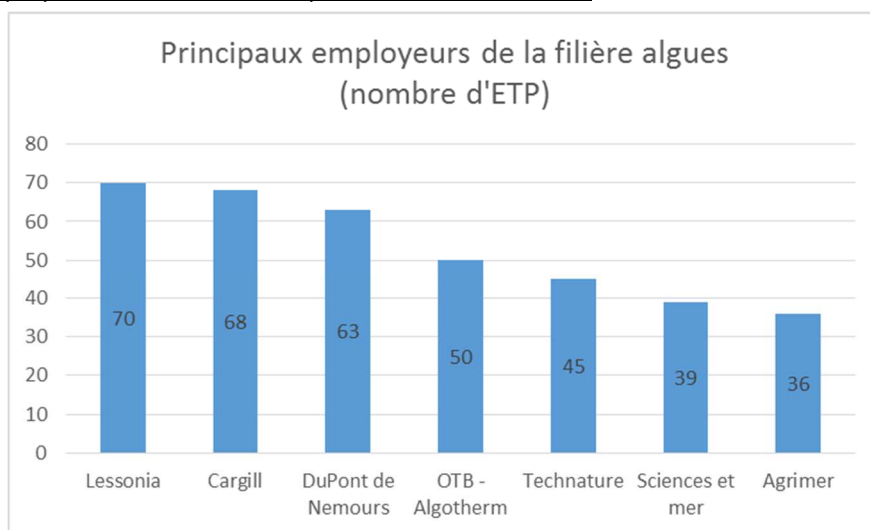
- 14 entreprises pour 168 ETP (80% des effectifs autour de Landerneau)
 - Lessonia, OTB, Technature...

Répartition sectorielle des emplois dans la transformation

- Secteurs phares : la cosmétique et l'alimentation humaine ;
- Ces secteurs emploient les 3/4 des effectifs salariés des entreprises de transformation.



Source : CCI Brest, 2014

Principaux employeurs au sein des entreprises de transformation

Source : CCI Brest, 2014

Origine de la ressource utilisée par les entreprises de transformation

- Quelques entreprises de transformation intègrent l'amont de la filière pour gérer en direct une partie de leurs approvisionnements :
 - 7 ont des autorisations « URSAFF » (23 employés) ;
 - 2 ont recours à 300 récoltants occasionnels « TESA » (Agrimer à Plouguerneau et Pen ar Bed Biotechnologies à Kersaint-Plabennec)
- Les autres moyens d'approvisionnement :
 - Auprès des 32 marins goémoniers pour les laminaires ;
 - Auprès des 16 récoltants indépendants pour les algues de rives.
- Une relative stabilité dans la relation clients-fournisseurs : la plupart des entreprises de transformation font toujours appel aux mêmes fournisseurs ;
- Le périmètre d'approvisionnement local dépasse le Pays de Brest : il englobe le Finistère nord jusqu'à Roscoff et Saint-Pol-de-Léon (peu le sud Finistère).

Les projets de développement

- Un réel dynamisme des acteurs de la transformation : quasiment 100% des entreprises ont un projet en cours ou futur ; l'ensemble de ces entreprises porte une vision optimiste sur l'évolution de leur activité et sur l'avenir de la filière ;
- Freins au développement : le plus gros frein est la capacité à assurer un approvisionnement régulier, suivi des aléas climatiques, des contraintes environnementales, de la faiblesse des débouchés pour l'algue alimentaire ;
- Autre frein constaté : les entreprises sont plutôt dans des logiques individualistes et peinent à construire ensemble une stratégie partagée pour assurer un développement durable de la filière et dynamiser son attractivité.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme des entreprises • Optimisme pour la pérennité de l'activité • Optimisme pour l'évolution de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> • Des projets isolés • Une absence de stratégie globale et partagée de développement de la filière

3.4. La commercialisation en aval de la filière

Canaux de distribution

Sur le segment aval de la filière, une des problématiques réside dans les débouchés sur le marché émergent de l'algue alimentaire. Les petites entreprises de ce secteur assurent souvent elles-mêmes la commercialisation de leurs produits. Les circuits courts sont privilégiés, la GMS étant moins utilisée (contraintes de volumes et de référencement).

Les autres secteurs fonctionnent davantage en *business to business* :

- Les alginatiers : des débouchés importants à l'international ;
- Thalassothérapie : fournissent pour l'essentiel les centres de thalassothérapie français ;
- Cosmétique : souvent de la production « à façon » (sans marque propre), débouchés dans le monde entier à travers les grandes marques qui commercialisent ces produits.

Image et commercialisation

Malgré son importance, le secteur cosmétique bénéficie d'une visibilité réduite : peu de marques du Pays de Brest sont connues du grand public, à la fois à cause de la concurrence forte du secteur avec des multinationales bien connues, et aussi de la stratégie de production « à façon » pour le compte de ces grands groupes.

L'algue alimentaire ne fait à ce jour pas l'objet d'actions de promotion des produits, du terroir, des acteurs et de leurs valeurs, permettant de sensibiliser les consommateurs en vue de développer de nouveaux marchés (les bretons comme les européens associant encore peu l'algue à un aliment, en dehors de la cuisine japonaise, ses makis et soupes miso).

3.5. Structures et activités supports de la filière

Recherche et développement sur les algues

- La presque totalité des entreprises de transformation font de la R&D en interne et possèdent leur propre service dédié pour développer de nouveaux produits ;
- Les entreprises spécialisées dans la nutrition privilégient néanmoins davantage les démarches qualité à l'innovation produit ;
- Les partenariats observés sont noués avec des instituts de recherche universitaire : une plateforme technologique portée par l'UBO à Brest, Biodimar, à l'interface entre l'académique et le privé, permet aux entreprises d'extraire, purifier et analyser des biomolécules marines (prestation de service ou collaboration recherche).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Filières algues fortement innovante • Réseau de partenaires structuré • Présence d'instituts de recherche universitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de partenariats inter-entreprises pour faire de l'innovation « produit » • Evolution de la législation (source d'aléa)

Logistique de la filière algues

- Aucune infrastructure logistique mutualisée : les entreprises disposent de leurs propres terrains et entrepôts pour leur usage exclusif ;
- Le transport n'est pas une activité intégrée : les livraisons sont assurées par des prestataires (ex : transports Guennegues dont l'algue représente 70% du CA) ; les algues de rive sont livrées

soit directement par les récoltants, soit par un courtier qui centralise les commandes, soit par un prestataire qui fait le tour des récoltants ;

- La livraison post-transformation s'effectue pour l'essentiel par transport routier (fret aérien trop coûteux, transport ferroviaire peu efficient, transport maritime trop long avec une escale obligatoire au port du Havre).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Proximité de la ressource • Existence d'un port de commerce • Existence d'un aéroport 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique • Sous-utilisation du port de commerce • Sous-utilisation de l'aéroport

Transmission des savoir-faire en algoculture

- Formation au métier d'algoculteur : des formations à l'aquaculture sont dispensées par Agrocampus en Bretagne mais en dehors Pays de Brest ; le CEVA à Pleubian (22) propose également des modules de 15 heures sur la polyculture ;
- Formation à la gestion d'entreprise et à la commercialisation des algues : un rapport d'experts de 2012 met l'accent sur l'importance d'aller au-delà de la maîtrise des techniques de production d'algues⁴⁴.

⁴⁴ BALAY L.-P., DARGNIES G., FEMENIAS G., *Rapport d'expertise du projet de filière d'algoculture alimentaire en Bretagne*, juillet 2012

Synthèse AFOM & Enjeux

Rédigés à partir des axes et objectifs de la stratégie régionale DLAL FEAMP (cf. annexes)

Axe stratégique 1 : Conforter la place des acteurs des filières de la pêche et de l'aquaculture dans la gestion des territoires maritimes

Atouts	Fragilités
<ul style="list-style-type: none"> - Forte identité maritime : une diversité de métiers qui participe à la culture et à l'économie du territoire - Capacité des acteurs du Pays de Brest à se fédérer et coopérer : ex. : démarche GIZC qui a permis de mettre en réseau les acteurs sur les enjeux maritimes, Contrat de Baie, SCoT et son volet littoral entre les 7 intercommunalités et les 89 communes, Brest terres océanes pour le tourisme, Conseil de gestion du PNMI - Présence d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche reconnus et spécialisés dans les sciences et technologies de la mer : favorables aux synergies entre acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté des professionnels à être toujours présents lors des temps d'échanges pluridisciplinaires par manque de capacité de représentation (disponibilités, peu de techniciens)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Participation des professionnels aux discussions relatives à l'aménagement et la gestion durable du territoire : actions GIZC, SCoT, 3 SAGE, sites Natura 2000... 	<ul style="list-style-type: none"> - Un nombre important d'interlocuteurs institutionnels - Une approche sectorielle et cloisonnée des problématiques maritimes et terrestres : des problématiques halieutiques complexes, difficiles à appréhender d'un point de vue terrestre

ENJEUX

- ⇒ Organiser une gouvernance locale favorisant l'implication et la mise en réseau des acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une stratégie maritime partagée et l'accompagnement des projets locaux
- ⇒ Favoriser l'articulation et l'interaction entre les différents usages maritimes et littoraux

Axe stratégique 2 : Créer les conditions favorables pour un développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans les territoires maritimes

Objectif opérationnel 2.1 :

Renforcer l'insertion harmonieuse des activités de pêche et d'aquaculture

Atouts	Fragilités
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion concertée et coordonnée des espaces et ressources naturelles (zones Natura 2000, plan de gestion du PNMI, 3 SAGE) - Dynamismes des autres activités littorales sur le territoire (nautisme, tourisme...) - Action GIZC dans l'Anse de Penfoul sur la sécurisation du plan d'eau pour la navigation : adhésion des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux espaces portuaires de faibles dimensions et vieillissants - Une pression anthropique (loisirs, résidentiel..) et économique (entre les différentes activités) sur l'espace littoral et l'accès à la mer
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Volet mer et littoral du SCoT, dans le cadre de sa révision : participation des professionnels aux discussions relatives à l'aménagement et la gestion durable du territoire - Décloisonnement des activités maritimes à travers des démarches stratégiques telles que le Livre bleu de Nautisme en Finistère 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque global d'organisation entre les différents usagers sur l'occupation de l'espace en mer et à terre - Manque de clarté pour les professionnels des interactions entre les démarches de gestion des espaces et ressources naturelles (succession de périmètres administratifs : Natura 2000, Aires marines protégées...) et leurs activités

ENJEUX

- ⇒ Construire un dialogue renforcé entre une pluralité d'acteurs afin de maintenir les activités professionnelles sur le littoral
- ⇒ Contribuer à la mise en œuvre d'une organisation spatiale afin de préserver les espaces dédiés aux activités halieutiques

Axe stratégique 2 : Créer les conditions favorables pour un développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans les territoires maritimes

Objectif opérationnel 2.2 :

Améliorer la qualité de la ressource et des milieux de production

Atouts	Fragilités
<ul style="list-style-type: none"> - Biodiversité importante : espèces nobles, habitats remarquables, gisements riches de leur diversité (Rade de Brest-Iroise-Abers-Presqu'île de Crozon) - Nombreuses mesures de préservation du milieu en termes de protection et de gestion (Natura 2000, PNRA, PNMI, 3 SAGE ayant un volet littoral) - Amélioration de la qualité des eaux superficielles (taux de nitrates et pesticides en baisse) sur certaines zones - Prédominance de la petite pêche côtière : pratiques favorables à une gestion respectueuse de la ressource - Une spécialisation reconnue autour de la mer à travers la présence de grands établissements d'enseignement, de recherche (IFREMER...) et le Pôle Mer Bretagne Atlantique 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation/fragilité des milieux et de la qualité des eaux marines (présence des trois algues toxiques (ASP, PSP et DSP), algues vertes, pollutions microbiologiques...) qui provoquent des interdictions de pêche (coquilles St Jacques) et une mortalité des élevages ostréicoles et mytilicoles - Des recherches sur le suivi et l'évaluation des espèces et de la biomasse exploitable (algues notamment) à poursuivre et à développer
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des professionnels aux démarches collectives en cours pour la mise en place de bonnes pratiques environnementales (contrats de développement durable pour les pêcheurs, programme IDEALG...) - Démarches innovantes en matière de gestion environnementale et de développement des pratiques durables (écloserie du Tinduff, nouvel outil de gestion de la pêcherie à l'hyperborea, polyculture...) - Espaces de développement vaste (potentiel de cultures en eaux profondes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de désengagement des instituts de recherche dans le suivi et l'évaluation de la ressource - Poids croissant de la réglementation et complexification des normes sanitaires - Changement climatique/Elévation du niveau de la mer : submersions marines, érosion côtière (impacts sur les paysages et dégradation des équipements), élévation de la température de l'eau (bancs de daurades, impacts sur l'ormeau et les algues), acidification de l'océan, tempêtes qui impactent les activités (arrachage de la digitata lors des tempêtes...) et les espèces (huîtres...)

ENJEUX

- ⇒ Développer les connaissances sur la ressource et les milieux entre professionnels, scientifiques et collectivités
- ⇒ Développer des démarches « éco-responsables » afin de disposer durablement d'une biomasse exploitable

Axe stratégique 2 : Créer les conditions favorables pour un développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans les territoires maritimes

Objectif opérationnel 2.3 : Contribuer à valoriser l'image de la pêche et de l'aquaculture

Atouts	Fragilités
<ul style="list-style-type: none"> - Forte identité maritime : multitude de savoir-faire valorisant une diversité de métiers et des produits - Présence d'équipements (Océanopolis) et événements majeurs (Fêtes maritimes, festivals...) à fort rayonnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Un déficit d'image et une méconnaissance des métiers chez le grand public et les décideurs - Peu de projets et espaces de découverte des métiers et produits - Actions pédagogiques souvent ponctuelles
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Emergence de démarches citoyennes sur la sensibilisation à la préservation des milieux et la découverte des métiers (ex. : actions d'Al Terre Breizh, Surfrider Foundation, Les Petits débrouillards, GPAS...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit de communication sur les réalités des filières de la pêche et de l'aquaculture, et leurs singularités en Pays de Brest

ENJEUX

- ⇒ Innover dans la transmission des connaissances auprès des jeunes
- ⇒ Faire connaître les pratiques et les besoins des professionnels aux décideurs territoriaux et économiques du Pays de Brest
- ⇒ Favoriser le rapprochement entre les professionnels et la population afin que celle-ci se sente concernée par les questions maritimes

Axe stratégique régional 3 : Faire des activités de pêche et d'aquaculture, un levier de développement durable des territoires maritimes

Objectif opérationnel 3.1 :

Augmenter la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture

Atouts	Fragilités
<ul style="list-style-type: none"> - Des démarches de qualité et d'innovation engagées sur le territoire pour la valorisation et la diversification des espèces : PERLE, DIRAPEN, label « ormeaux de Molène »... - Rayonnement commercial des filières locales à l'échelle nationale, voire internationale pour la conchyliculture - Nouvelle criée de Brest : équipement de pointe qui garantit des produits de qualité - Une spécialisation reconnue autour de la mer à travers la présence de grands établissements d'enseignement, de recherche (Ifremer...) et le Pôle Mer Bretagne Atlantique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ventes directes aux consommateurs peu accompagnées et structurées sur le territoire - Risques sanitaires et administratifs liés à la vente directe - Faible valorisation locale des produits du territoire - Une connaissance partielle des professionnels des collaborations possibles avec le monde de la recherche - Déficit d'image lié à la dégradation du milieu (algues vertes, interdictions de pêche...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle criée de Brest : permet d'assurer la traçabilité, la qualité et le contrôle des débarquements - Diversification des modes de commercialisation et développement des circuits courts de distribution - Potentiels offerts par la ressource algale et les savoir-faire associés - Consommateurs en attente d'informations, de diversification, de nouveaux modes de commercialisation - Un pôle d'activités autour de la mer en développement et à forte valeur ajoutée : énergies marines renouvelables, biotechnologies... 	<ul style="list-style-type: none"> - Irrégularité de la ressource (impacts des toxines, bancs de daurades, aléas climatiques...) - Filière algues faiblement structurée : manque de stratégie partagée

ENJEUX

- ⇒ Promouvoir la consommation locale des produits de la mer et accompagner les réseaux de distribution de proximité
- ⇒ Soutenir des nouvelles formes de valorisation, transformation et commercialisation pour les produits et productions locales
- ⇒ Faciliter les collaborations entre scientifiques et professionnels

Axe stratégique régional 3 : Faire des activités de pêche et d'aquaculture, un levier de développement durable des territoires maritimes

Objectif opérationnel 3.2 :

Contribuer à la diversification des sources de revenus des pêcheurs et des aquaculteurs par le développement d'activités complémentaires

Atouts	Fragilités
<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine culturel matériel (phares, sémaphores, fortifications, vieux gréements...) et immatériel uniques - Présence d'équipements (Océanopolis) et événements majeurs (Fêtes maritimes, festivals...) à fort rayonnement - 35 équipements portuaires : atouts majeurs pour l'économie et le tourisme local - Diversification des activités du port de Brest (commerce, événements festifs, équipements culturels...) : espace de convivialité offrant une nouvelle visibilité aux activités maritimes 	<ul style="list-style-type: none"> - Des richesses liées à la mer (naturelles et économique et patrimoines matériel/immatériel) qui restent largement méconnues - Peu d'activités et d'espaces de découverte des métiers et produits maritimes
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Emergence d'une stratégie touristique partagée à travers Brest terres océanes - Potentiel d'attractivité auprès des visiteurs important à travers : <ul style="list-style-type: none"> * Une multitude de savoir-faire valorisant une diversité de métiers et des produits uniques * Littoral varié et patrimoine naturel exceptionnel * Présence des îles habitées de Molène et d'Ouessant - Fort potentiel de diversification pour l'aquaculture : espèces (macroalgues alimentaires...), techniques de production (eaux profondes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la monoculture au sein des entreprises conchylicoles (risques économiques) - Un patrimoine culturel matériel et immatériel vulnérable (érosion, pression foncière, perte de culture maritime...) - Inadéquation des équipements portuaires pour l'accueil touristique (problèmes d'accessibilité, d'aménagement et de dimensionnements)

ENJEUX

- ⇒ Développer un tourisme durable en cohérence avec la destination Brest terres océanes
- ⇒ Renforcer l'attractivité des espaces portuaires auprès des habitants et visiteurs, à travers une approche concertée visant à faire le lien entre ports et villes
- ⇒ Valoriser la diversité de l'identité maritime du Pays de Brest dans les stratégies de promotion territoriale
- ⇒ Soutenir les démarches de protection et de valorisation des patrimoines culturels maritimes et des savoir-faire locaux
- ⇒ Soutenir les projets de diversification des activités

Axe stratégique régional 3 : Faire des activités de pêche et d'aquaculture, un levier de développement durable des territoires maritimes

Objectif opérationnel 3.3 :

Promouvoir l'inclusion sociale dans les filières de la pêche et de l'aquaculture

Atouts	Fragilités
<ul style="list-style-type: none"> - Une multitude de savoir-faire valorisant une diversité de métiers et des produits - Un ancrage fort de la pêche et de l'aquaculture sur le territoire (activités familiales) - Une présence féminine dans les métiers (ex. : patronnes-pêcheuses en Rade de Brest, conchylicultrices dans les Abers...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de travail difficiles : rythme, accidents, efforts physiques, exposition aux éléments naturels - Difficultés de recrutements (matelots, techniciens industries/récolte algues de rives...) - Absence de centres de formation sur le territoire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance d'une petite pêche côtière en Pays de Brest, plus accessible que les autres métiers : proximité de la ressource, pêche « à l'abri » des éléments en Rade de Brest 	<ul style="list-style-type: none"> - Irrégularité de la ressource (impacts des toxines, bancs de daurades, aléas climatiques...) - Faible visibilité et lisibilité des spécificités de chaque métier en lien avec la préservation de la ressource : réglementation, quotas... - Faible attractivité des métiers de la pêche et de l'aquaculture : risque de perte de savoir-faire

ENJEUX

- ⇒ Développer une image positive des métiers liés à la pêche et à l'aquaculture
- ⇒ Créer les conditions favorables à l'installation et la reprise d'activités pour les différents métiers de la pêche et de l'aquaculture

Annexes

Structures supports aux filières pêche et aquaculture en Pays de Brest

Organisations professionnelles

- Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère : représente et promeut les intérêts des professionnels de la pêche auprès des autorités locales et départementales
- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins : représente et promeut les intérêts de la profession auprès des autorités régionales et nationales
- Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord : assure la représentation des intérêts généraux des professionnels de la conchyliculture, et évalue les nécessités de réaménagement et de réfection des outils.

Organisation de producteurs

- Pêcheurs de Bretagne : assure l'exercice d'une pêche durable et l'amélioration des conditions de vente et de production de ses adhérents

Structure coopérative

- Ecloserie du Tinduff : assure le repeuplement (production de larves et post-larves), le maintien et le suivi des stocks disponibles pour les pêcheries de coquilles Saint Jacques et de pétoncles noirs

Structures d'accompagnement

- Parc Naturel Marin d'Iroise : espace "d'expérimentation" et de recherche d'adéquation entre protection de la ressource et développement durable des activités économiques
- Parc Naturel Régional d'Armorique : valorisation et développement d'actions visant à protéger les patrimoines naturels et culturels remarquables
- CCI Brest : enregistre et accompagne les industriels et commerçants
- Technopôle Brest Iroise : accompagne les actions collectives et innovantes
- Pôle Mer Bretagne Atlantique : interface sur des projets de recherche et de valorisation
- Campus Mondial de la Mer : appui à la conquête des marchés à fort potentiel en matière d'économie maritime
- La Toulaine : accompagnement vers l'emploi maritime
- Investir en Finistère : aide à l'implantation des entreprises extérieures au département
- BIODIMAR-UBO : plateforme technologique pour l'extraction, la purification et l'analyse de biomolécules marines
- Structures porteuses des 3 SAGE du Pays de Brest : Syndicat de bassin de l'Elorn, EPAGA du Bassin versant de l'Aulne, le Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon

Instituts de recherche et d'enseignement

- Ifremer : chargé d'apporter son concours pour le contrôle de la qualité de la mer et du milieu marin
- UBO (Université de Bretagne Occidentale)
- IUEM (Unité mixte de Recherche, Centre de droit et d'économie de la mer) accueille notamment les laboratoires : LEMAR (Laboratoire des sciences de l'Environnement MARin), GEOMER (géographies humaine et physique, géomatique), AMURE (UBO et IFREMER : analyse des politiques publiques intéressant les activités et les espaces maritimes)

Structures touristiques

- Brest terres océanes : développement et promotion de la destination touristique "Pays de Brest"
- Océanopolis à Brest : parc de découverte des océans et des écosystèmes marins
- Maison de l'algue à Lanildut : exposition permanente, espace de valorisation des algues
- Ecomusée à Plouguerneau : musée sur les algues, les goémoniers, le patrimoine maritime
- Musée National de la Marine à Brest : Témoigne de l'histoire de l'arsenal de Brest et de la Marine française

Stratégie régionale DLAL FEAMP

La stratégie régionale DLAL FEAMP⁴⁵ est une déclinaison des objectifs du programme opérationnel du FEAMP. Elle propose un cadre de travail partagé à l'échelle régionale avec les acteurs maritimes. Elle se compose de **trois axes stratégiques**, déclinés en **objectifs opérationnels**.

1 - Conforter la place des acteurs des filières de la pêche et de l'aquaculture dans la gestion des territoires maritimes

Mettre en œuvre un dispositif de gouvernance à l'échelle du pays, afin d'amener l'ensemble des acteurs maritimes à se mobiliser et à s'investir dans un projet de développement maritime local en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour les cinq prochaines années.

2 - Créer les conditions favorables pour un développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans les territoires maritimes

2.1 - Renforcer l'insertion harmonieuse des activités de pêche et d'aquaculture

Mettre en œuvre une planification des espaces, afin de garantir l'accès à la mer et les espaces nécessaires pour les développements actuels et futurs des activités de pêche et d'aquaculture à terre et en mer, tout en prenant en compte le besoin des autres activités et usages.

2.2 - Améliorer la qualité de la ressource et des milieux de production

Soutenir les initiatives en faveur de l'environnement, permettant d'impliquer les acteurs dans la gestion concertée des milieux liés aux activités de pêche et d'aquaculture et d'améliorer les interactions entre le milieu et les activités de pêche et d'aquaculture.

2.3 - Contribuer à valoriser l'image de la pêche et l'aquaculture sur le territoire

Promouvoir la filière de la pêche et de l'aquaculture auprès de tous les usagers et acteurs du territoire afin de développer une conscience maritime et renforcer l'acceptabilité de ces activités.

3 - Faire des activités de pêche et d'aquaculture, un levier de développement durable des territoires maritimes

3.1 - Augmenter la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture

Assurer la pérennité des filières pêche et aquaculture par un soutien à l'innovation et l'investissement dans des filières durables pour apporter de la valeur ajoutée sur le territoire.

3.2 - Contribuer à la diversification des sources de revenus des pêcheurs et des aquaculteurs par le développement d'activités complémentaires

Développer des projets de diversification, à caractère innovant et collectif.

3.3 - Promouvoir l'inclusion sociale dans les filières de la pêche et de l'aquaculture

Contribuer au maintien et la création d'emplois dans les filières pêche et aquaculture.

⁴⁵ DLAL FEAMP (Développement Local mené par les Acteurs Locaux - Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) : fonds européens confiés par la Région Bretagne (autorité de gestion des fonds européens) aux Pays maritimes bretons pour soutenir les actions et décisions au plus près du terrain en faveur de la pêche et de l'aquaculture.

L'économie maritime du Pays de Brest : 30 500 emplois directs



Source : Pôle métropolitain du Pays de Brest, 2014

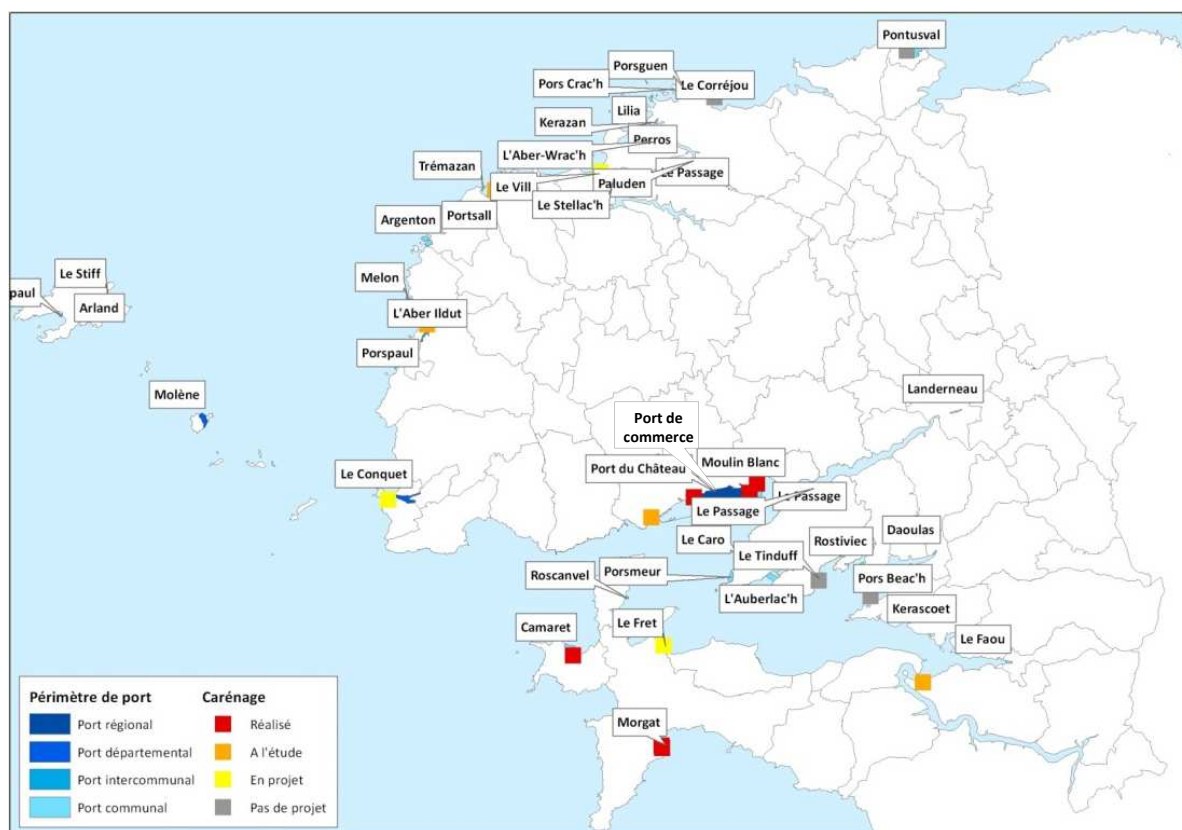
La plaisance en Pays de Brest



Source : Pôle métropolitain du Pays de Brest, 2015

- **12 500 embarcations**
 - ✓ 55% de moins de 6 m
 - ✓ 1/3 dans 5 ports de plaisance structurants
 - ✓ 40 ports
 - ✓ 42 ZMEL
- **Une activité en stagnation**
 - ✓ Vieillesse des pratiquants
 - ✓ Réduction des mouillages en ZMEL et en individuel
 - ✓ Un report sur les bateaux transportables (plus faciles à entretenir et manœuvrer pour un faible nombre de sorties en mer)

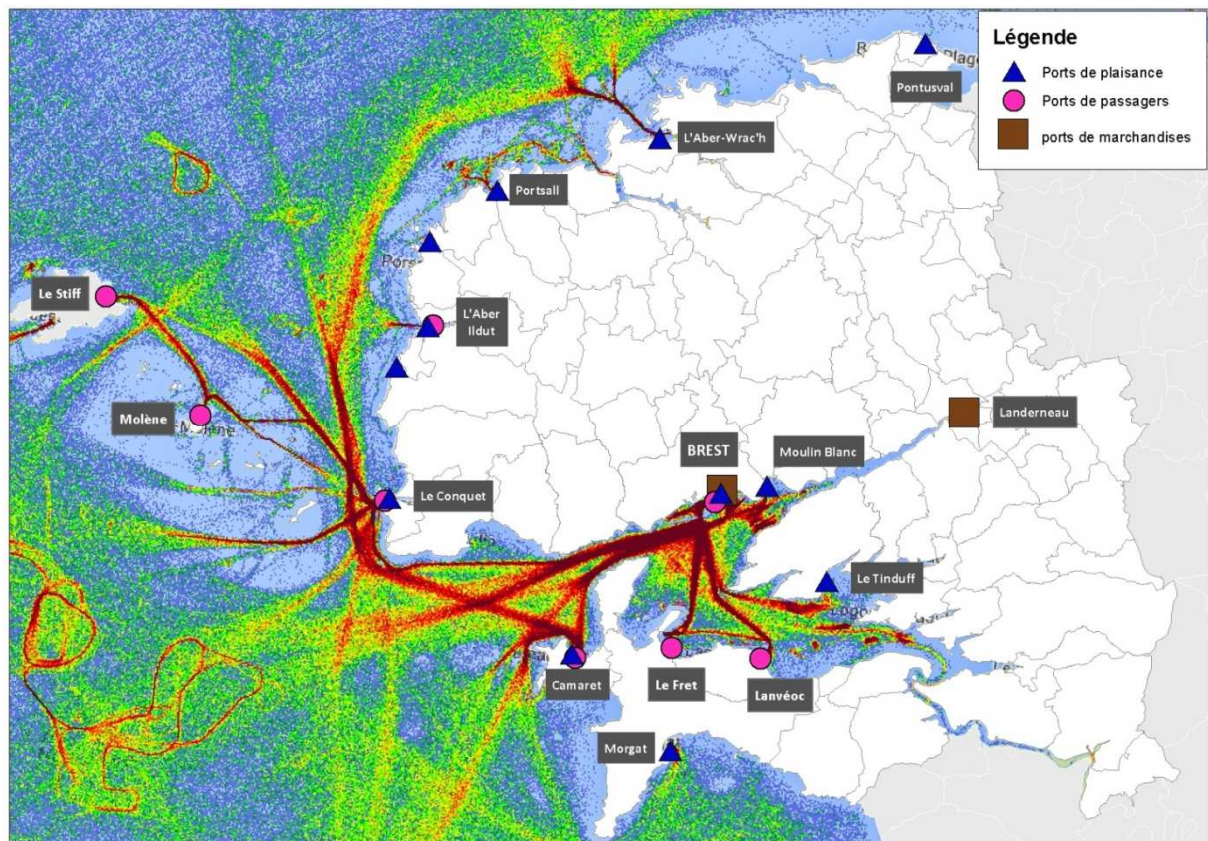
Les équipements portuaires



Source : Pôle métropolitain du Pays de Brest, 2015

- 35 infrastructures portuaires, dont :
 - ✓ Un port régional (Brest)
 - ✓ Deux ports départementaux (Le Conquet, Molène)
 - ✓ 9 ports structurants / équipés
- Atout
 - ✓ Des ports en nombre
- Menaces sur l'activité
 - ✓ Des ports faiblement équipés
 - ✓ Des ports communaux de petite dimension

Les transports maritimes



Source : Pôle métropolitain du Pays de Brest, 2015

- 928 emplois (Source : DDTM et fichier d'entreprises CCI de Brest – 2014)
- Compagnie et opérateurs maritimes : Penn ar bed, UAT (Union Armoricaïne de Transport)...
- Conserver et améliorer le trafic du port de Brest